



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.4/1999/50
24 février 1999

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Cinquante-cinquième session
Point 10 de l'ordre du jour provisoire

DROITS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

Effets des politiques d'ajustement structurel
sur la jouissance effective des droits de l'homme

Rapport de l'expert indépendant, M. Fantu Cheru, présenté
conformément aux décisions 1998/102 et 1997/103 de la Commission

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
Introduction	1 - 4	3
I. LES CAUSES PROFONDES DU "DÉVELOPPEMENT-ENDETTEMENT"	5 - 27	3
A. L'ampleur de l'endettement	8 - 12	4
B. L'endettement et la crise du développement humaine	13 - 17	6
C. Comment on hypothèque l'avenir : le boom des prêts dans les années 70	18 - 27	8
II. L'AJUSTEMENT STRUCTUREL ET LA JOUISSANCE EFFECTIVE DES DROITS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS	28 - 109	11
A. L'ajustement structurel et la contre-révolution néolibérale	28 - 30	11
B. Le couple ajustement structurel/libre-échange	31 - 33	12
C. Le FMI entre en scène : qui tient la bourse, donne le la !	34 - 49	13
D. L'impact réel des PAS sur le développement . .	50 - 56	18
E. Le choix entre ajustement structurel et justice, ou comment faire payer les plus pauvres	57 - 83	21

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
F. Qui est touché ?	84 - 95	29
G. L'ajustement à visage humain	96	33
H. La stratégie des créanciers : trop modeste, trop tardive et trop austère	97 - 105	33
I. L'initiative relative aux pays pauvres très endettés (PPTE)	106 - 109	35
III. L'AJUSTEMENT DANS LA TRANSFORMATION	110 - 121	36
A. Changer de cap : nouvelle stratégie proposée .	110 - 112	36
B. L'ajustement dans la transformation : principes généraux	113 - 121	37
IV. RECOMMANDATIONS	122 - 134	40
A. Mesures à prendre au niveau international . .	122 - 128	40
B. Mesures à prendre au niveau régional	129 - 130	42
C. Mesures à prendre au niveau national	131	42
D. L'ajustement structurel dans les pays sortant d'un conflit	132 - 134	44

Tableaux

1. Dette extérieure des pays en développement	45
2. Accords financiers du FMI en vigueur à la fin des exercices clos du 30 avril 1975 au 30 avril 1998 .	46
3. Pays pauvres très endettés	47
<u>Notes</u>	48

Introduction

1. Dans sa décision 1997/103, la Commission des droits de l'homme a demandé au Président de la Commission de désigner, en consultation avec les groupes régionaux, un expert indépendant, de préférence un économiste spécialiste des programmes d'ajustement structurel, chargé d'entreprendre une étude traitant des effets des politiques d'ajustement structurel sur les droits économiques, sociaux et culturels, qui serait présentée à la Commission à sa cinquante-quatrième session. En raison de circonstances imprévues, le rapport n'a pu être présenté à la Commission (voir E/CN.4/1998/26), et l'expert indépendant qui avait été désigné a ensuite remis sa démission.

2. Dans sa décision 1998/102, la Commission a prié l'expert indépendant de présenter son rapport comme prévu dans la décision 1997/103 pour qu'il soit examiné par le Groupe de travail à composition non limitée sur les programmes d'ajustement structurel et les droits économiques, sociaux et culturels, qui devait se réunir du 1er au 5 mars 1999. M. Fantu Cheru a été désigné comme expert indépendant le 9 décembre 1998.

3. Le présent rapport est présenté conformément aux demandes formulées dans les décisions 1997/103 et 1998/102 de la Commission.

4. Le rapport est divisé en trois sections. Le chapitre premier examine brièvement les causes des crises de développement du tiers monde, la crise de la dette notamment, qui ne sont qu'un aspect fragmentaire d'un problème de sous-développement d'ordre systémique et beaucoup plus profond. Le chapitre II étudie les liens entre les programmes d'ajustement structurel et la jouissance effective des droits économiques, sociaux et culturels. Le chapitre III expose les principes fondamentaux d'un "ajustement dans la transformation" et formule des recommandations sur les mesures à prendre aux niveaux international, régional et national.

I. LES CAUSES PROFONDES DU "DÉVELOPPEMENT-ENDETTEMENT"

5. Aujourd'hui, dans la plus grande partie du tiers monde, la croissance économique s'est ralentie et les conditions de vie de la majorité de la population se sont dégradées face à la montée du chômage et de la misère. Les revenus de la plupart des Latino-Américains sont de 20 % inférieurs à ce qu'ils étaient en 1980. Dans l'Afrique subsaharienne, la consommation moyenne est tombée au-dessous du niveau de 1970. Au coeur de cette détérioration, il y a une crise d'une ampleur universelle pratiquement sans précédent, l'endettement du tiers monde, soit 1,8 trillion de dollars, vis-à-vis de banques et de gouvernements occidentaux et d'institutions multilatérales comme le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale. Quoique mesurable en dollars, la crise frappe des êtres humains avec une brutalité dont les mots donnent difficilement idée. Partout dans le tiers monde, les droits économiques, sociaux et culturels de millions de pauvres ont été systématiquement battus en brèche par des politiques néolibérales visant à permettre à des nations misérables de continuer de s'acquitter de leurs obligations de paiement. Pour la majorité de la population des pays débiteurs, la récession économique signifie de plus en plus des régimes alimentaires inadéquats, des revenus insuffisants pour nourrir et élever les enfants et une vulnérabilité croissante à la maladie. Dans le même temps, l'argent quitte

le sud pour le nord : le montant des transferts de capitaux en provenance du tiers monde à destination des pays développés était estimé à 189 milliards de dollars en 1995 et au moins à 213 milliards de dollars en 1996. La répartition régionale était la suivante en 1996 : 97 milliards en provenance d'Amérique latine; 24 milliards en provenance d'Afrique et 95 milliards en provenance d'Asie. Ces montants englobent aussi bien le remboursement du principal que les paiements d'intérêts.

6. Les représentants du FMI, de la Banque mondiale et des gouvernements des pays du Groupe des sept (G-7) affirment systématiquement que ces dettes peuvent et doivent être remboursées. Ils préconisent de nouvelles augmentations des exportations du tiers monde, des programmes d'ajustement plus rigoureux et une "surveillance" plus étroite de l'économie des pays débiteurs par le FMI. Ils disent que, dans ces conditions, et sous réserve de taux de croissance plus dynamiques et de taux d'intérêt stables dans l'économie mondiale, les pays du tiers monde réussiront finalement à sortir de l'endettement grâce aux efforts qu'ils auront consentis. Malheureusement, aussi bien le FMI que la Banque mondiale considèrent la gestion de la crise d'endettement comme une activité distincte de la tâche fondamentale qui est le développement humain. Une forte croissance du produit national brut (PNB) ou la réduction de l'inflation ne débouche sur le développement qu'à condition de s'accompagner de changements dans la répartition du revenu, de manière à permettre à une plus large proportion de la population de jouir effectivement de ses droits économiques, sociaux et culturels.

7. Même si les conditions économiques dont dépend la poursuite du service de la dette pouvaient être réunies - ce qui paraît douteux - les coûts politiques et sociaux seraient extrêmement lourds. Le remboursement de la dette absorbe souvent entre le quart et le tiers des maigres recettes publiques des pays en développement, d'où un effet d'éviction sur des investissements publics d'une importance cruciale pour le développement humain. Le problème est pire pour les 41 pays pauvres très endettés (PPTÉ), dont beaucoup sont aussi des pays à faible niveau de développement humain. Des paysans et des ouvriers, qui ont faim et qui ont déjà sacrifié beaucoup plus qu'ils ne peuvent se le permettre, ne supporteront pas sans broncher une austérité plus rigoureuse encore. Dès à présent, le remboursement de la dette met à rude épreuve la capacité de résistance des systèmes politiques de nombreux pays, car le désespoir des pauvres éclate et s'exprime par des grèves, des émeutes de la faim et des manifestations contre le FMI. L'imposition d'une nouvelle dose d'"ajustement" économique risque d'entraîner une répression plus sévère. Selon l'expression de l'ancien Président de l'Argentine, M. Raúl Alfonsín, l'accroissement du poids de la dette ne peut se faire qu'au détriment de la démocratie.

A. L'ampleur de l'endettement

8. Au début de 1996, l'encours de la dette extérieure des pays en développement s'élevait à 1,8 trillion de dollars. La répartition régionale de cet endettement était la suivante : 656 milliards de dollars pour l'Amérique latine; 340 milliards de dollars pour l'Afrique (dont 167 milliards pour les pays d'Afrique subsaharienne); 857 milliards pour l'Asie¹. Si l'essentiel de l'endettement de l'Amérique latine est constitué d'engagements vis-à-vis des banques commerciales, les dettes des pays africains résultent surtout

d'emprunts contractés auprès de donateurs officiels et d'organisations multilatérales. Pourtant, d'après la plupart des indicateurs couramment utilisés, le ratio endettement/PNB par exemple, le fardeau de la dette de l'Afrique subsaharienne représentait 123 % de son PNB, contre 41,4 % pour l'Amérique latine et 28,2 % pour l'Asie. Si l'on prend pour critère le ratio dette extérieure/exportations, les chiffres sont impressionnants : 202 % pour l'Amérique latine, 340 % pour l'Afrique subsaharienne, et 121 % pour l'Asie.

9. La pratique généralement suivie par les donateurs a consisté à rééchelonner la dette à condition que les pays appliquent des programmes d'ajustement structurel (PAS). Entre 1986 et 1996, 178 accords de réaménagement de la dette ont été conclus avec les créanciers officiels membres du Club de Paris et 55 accords de réaménagement avec les banques commerciales du Club de Londres. Sur les 178 accords conclus avec des créanciers officiels, 106 concernaient des pays d'Afrique subsaharienne ². Le rééchelonnement peut atténuer des problèmes immédiats de liquidité, mais il accroît encore le stock total de la dette. À la fin de 1988, par exemple, environ 40 % de l'encours total de la dette non concessionnelle à long terme des pays africains vis-à-vis du Club de Paris représentaient les intérêts capitalisés à la suite d'un rééchelonnement décidé avec le Club. Le rééchelonnement n'est donc qu'une "fiction comptable" et ne contribue guère à réduire le volume des engagements des pays vis-à-vis des créanciers officiels.

10. En dépit de rééchelonnements successifs de la dette par les pays créditeurs, les pays en développement continuent de décaisser chaque année au titre du service de la dette davantage que ce qu'ils reçoivent en fait sous forme d'aide publique au développement. C'est ainsi qu'entre 1986 et 1996 les pays en développement ont déboursé, au total, 1,7 trillion de dollars : l'Amérique latine, 664 milliards; l'Afrique, 295,2 milliards (dont 81,8 milliards pour l'Afrique subsaharienne); et l'Asie, 757 milliards ³. La crise d'endettement de l'Amérique latine dont les responsables du Trésor des États-Unis et les dirigeants du FMI avaient annoncé au monde qu'elle avait pris fin, continuait de couvrir sous la surface. Bien que la région ait connu une croissance modérée après une décennie de programmes rigoureux d'ajustement structurel, le Mexique et le Brésil, les deux économies les plus performantes de l'hémisphère, se sont vu confrontées à de sérieuses difficultés économiques quant leurs monnaies se sont dépréciées et que les investisseurs étrangers sont partis. Les conséquences sur le plan humain sont difficiles à décrire.

11. Au Brésil - la plus vaste économie de l'hémisphère - des failles sont apparues à la fin de 1998 et la crise a pris maintenant les proportions d'une crise majeure. En novembre 1998, quand les investisseurs ont commencé à faire preuve d'une certaine nervosité à la suite de la crise asiatique et à douter de l'aptitude du Brésil à payer ses dettes, le FMI et le Trésor des États-Unis ont mobilisé pour le Brésil des prêts s'élevant à 41,5 milliards de dollars et ce montage a été présenté comme une initiative d'une importance cruciale pour éviter à l'Amérique latine de succomber comme l'Asie et la Russie. La dévaluation de la monnaie brésilienne, intervenue le 14 janvier 1999, a envoyé des ondes de choc d'un bout à l'autre de la planète et fait plonger les places boursières de New York à Francfort. Le même jour, des capitaux d'un montant estimé à 2 milliards de dollars ont quitté le pays, des investisseurs sur le qui-vive préférant rapatrier leur argent ⁴. Le poids du Brésil dans

l'économie latino-américaine atteignant 40 %, cette situation est une menace pour l'économie du Chili, de l'Argentine, du Venezuela et du Mexique. Les crises financières mexicaine et brésilienne ont toutes deux leur origine dans la gestion de la crise de la dette des années 80 qui a aidé les banques commerciales à recouvrer leurs prêts sans mettre en place dans les pays débiteurs les fondements durables d'une croissance de longue période. Au contraire, la plupart des débiteurs latino-américains sont plus lourdement endettés qu'ils ne l'étaient quand ils ont commencé à accepter l'aide du FMI et de la Banque mondiale au début des années 80.

12. Les crises récentes qu'ont connues la Russie, le Mexique et le Brésil mettent en lumière les limites de l'approche suivie par le FMI face à la crise d'endettement. L'ajustement structurel au niveau interne n'a de sens que s'il s'accompagne d'un ajustement correspondant à l'échelle mondiale. L'endettement a réduit le volume des ressources de change disponibles pour se procurer les importations nécessaires, d'où un très sérieux effet d'étranglement sur les importations, ce qui a privé l'industrie et l'agriculture d'intrants indispensables. Les nouveaux investissements, et même l'entretien du stock de capital existant, en ont subi le contrecoup. De surcroît, le service de la dette et les politiques d'ajustement imposées pour le financer ont entraîné une détérioration du niveau de bien-être social dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la lutte contre la pauvreté.

B. L'endettement et la crise du développement humain

13. Dans beaucoup de pays du tiers monde, quatre décennies après l'indépendance, le fossé entre riches et pauvres est plus large que jamais. Le nombre des affamés, des sans-travail, des sans-abri et des sans-terre a augmenté de façon dramatique. Même là où les effets de retombée ont créé davantage de richesse, le libre jeu de la concurrence a largement ouvert les marchés du tiers monde à la pénétration d'exportateurs étrangers et d'investisseurs de l'extérieur, alors que l'accès aux immenses débouchés du Nord devenait de plus en plus aléatoire sous l'effet de nombreux obstacles tarifaires et non tarifaires. Du fait de cette relation de plus en plus asymétrique entre le Nord et le Sud, les économies paysannes traditionnellement pauvres mais autosuffisantes des pays du tiers monde sont absorbées dans un système de marché mondial où l'élément moteur est le profit, non le développement. Cette évolution a provoqué l'éclatement de communautés et de systèmes d'entraide traditionnels, une dégradation de la situation des femmes dans la plupart des régions ainsi qu'une marginalisation et des souffrances accrues pour les groupes sociaux déjà vulnérables.

14. La crise économique et sociale que connaissent aujourd'hui les pays endettés ne peut être comprise en dehors du contexte des stratégies de développement axées sur une croissance induite par l'exportation, stratégies systématiquement encouragées par les institutions de Bretton Woods, les donateurs bilatéraux et les institutions commerciales depuis le début des années 50⁵. Comme il était admis que développement était synonyme d'occidentalisation et d'urbanisation, les pays qui venaient d'accéder à l'indépendance ont adopté avec enthousiasme des stratégies de développement "imitatives" mettant l'accent sur des projets urbains de grande envergure - industrialisation axée sur le remplacement des importations, construction de complexes hôteliers, de stades, d'aciéries et de centrales électriques - qui

impliquaient une énorme dose de corruption et pouvaient ou non aboutir. Au début, ces projets ambitieux devaient être financés grâce à l'extraction à grande échelle d'excédents provenant d'une agriculture tournée vers l'exportation. Cependant, le rôle excessif accordé à une croissance induite par l'exportation, plus particulièrement à une agriculture d'exportation et à l'exploitation des richesses minérales, n'a fait que renforcer la division du travail héritée de l'ère coloniale qui condamnait de nombreux pays en développement à fournir des matières premières aux pays industrialisés et les enfermaient dans un rôle d'importateur de produits finis payés beaucoup plus chers. L'échange inégal est donc une caractéristique permanente de l'économie des pays les moins avancés (PMA), de même que la nécessité où ils se trouvent d'emprunter.

15. Les recettes provenant d'une agriculture d'exportation parvenant à peine à financer les importations dont ils avaient besoin, les pays du tiers monde ont été poussés à accepter des prêts extérieurs destinés à financer les grands projets d'infrastructure selon la théorie qui proclamait que ces apports de capitaux permettraient à leur économie de démarrer et leur donneraient les moyens de "décoller" sur la piste de l'industrialisation et du développement. Des taux de croissance plus dynamiques du PNB, affirmait-on, permettraient de dégager les ressources nécessaires au remboursement des prêts. Mais la plupart des économies du tiers monde n'ont pas "décollé". À quelques exceptions près, bon nombre de ces projets "pharaoniques" mal conçus et improductifs ont été extrêmement coûteux, tant au stade de la réalisation que de la maintenance, et ils ont plutôt contribué à accélérer la destruction de l'environnement qu'à accroître la production.

16. La Banque mondiale, par exemple, a réalisé dans plusieurs pays africains des projets massifs d'irrigation et des expériences inspirées de la "révolution verte" qui se sont finalement révélées très onéreuses et difficiles à gérer. Ces expériences ont parfois accéléré les processus de déplacement et de dégradation écologique, car des groupes puissants se disputaient des superficies de terre de plus en plus vastes pour y implanter des cultures d'exportation. Tout en servant à court terme les élites locales et les intérêts occidentaux, cette politique a creusé les inégalités et ruiné l'économie des pays ⁶. De plus, comme il fallait financer ces stratégies, l'endettement de nombreux pays du tiers monde a augmenté dans des proportions dramatiques.

17. Les conseils mal avisés des institutions multilatérales et l'égoïsme des donateurs bilatéraux occidentaux, ainsi que la structure de l'économie mondiale, ont eu des effets délétères sur les pays en développement. Le problème, notamment pour la plupart des pays africains, c'est que bon nombre d'entre eux sont exclusivement tributaires de la production d'un ou deux produits de base ou d'un ou deux minéraux, avec une dose infime de diversification. Les termes de l'échange n'ont pas cessé de se dégrader pour les denrées, les boissons, les fibres et les minéraux exportés par le tiers monde. Les pays en développement sont toujours obligés de vendre bon marché et d'acheter cher. Le recul ininterrompu des prix des matières premières malgré l'expansion rapide de la production, qui est un effet secondaire des politiques d'ajustement, a plusieurs causes. Beaucoup de produits de base se heurtent à une concurrence de plus en plus vive de la part de produits de remplacement tels que les synthétiques pour le coton,

l'aluminium pour le cuivre, et le sucre de betterave et le sirop de maïs pour le sucre de canne. Les tarifs discriminatoires sont de plus en plus élevés, mais l'accès au marché reste limité pour les produits du tiers monde. Ni les accords de stabilisation des cours des matières premières ni l'aide à la diversification de la base des exportations agricoles n'ont reçu d'encouragements. En conséquence, dans la mesure où les pays industrialisés ont empêché les pays débiteurs de gagner suffisamment pour sortir de leur endettement, il leur faut admettre qu'ils sont eux-mêmes plus ou moins responsables de l'incapacité du tiers monde à rembourser ses emprunts.

C. Comment on hypothèque l'avenir : le boom des prêts dans les années 70

18. La crise d'endettement du tiers monde a certainement de nombreuses causes, et ce serait une erreur d'en imputer la seule et entière responsabilité aux gouvernements des pays débiteurs ou aux pays créanciers et à leurs banques commerciales. On peut néanmoins affirmer, sans risque d'erreur, que ce sont les politiques appliquées à la fois par les créanciers et les débiteurs qui ont exacerbé la crise économique et sociale et que les charges de l'ajustement devraient être également réparties entre les uns et les autres.

1. Les facteurs endogènes

19. À l'époque de la guerre froide, il arrivait souvent que les gouvernements des pays occidentaux prêtent de l'argent, pour des raisons politiques, à des gouvernements peu démocratiques ou corrompus. Des dirigeants comme Mobutu, Marcos et Somoza ont ainsi reçu de l'Occident un appui économique et politique inconditionnel bien qu'ils aient systématiquement et délibérément bafoué les droits économiques, sociaux et culturels de leurs concitoyens et, ce faisant, hypothéqué le patrimoine de leur pays. La plus grande partie de l'argent emprunté à l'Occident a été tout simplement gaspillée.

20. C'est aux gouvernements des pays eux-mêmes qu'incombe au premier chef la responsabilité d'une gestion prudente de la dette et d'une bonne utilisation des ressources financières extérieures. Néanmoins, les faits l'ont montré, les gouvernements de beaucoup de pays en développement ont souvent manqué à l'obligation qui leur incombait de promouvoir le développement avec la participation et pour le bien de leur population. Beaucoup ont géré on ne peut plus mal leur économie. Beaucoup ont donné libre cours à leur mentalité de prédateur et se sont abandonnés à la corruption, aux abus de pouvoir et à la répression. Des projets et des programmes mal conçus, l'incurie financière, la corruption et la passivité face à la fuite des capitaux, ont ensuite aggravé l'endettement extérieur de nombreux pays ⁷ et fortement affaibli le potentiel économique disponible pour le service de la dette.

a) La fuite des capitaux

21. Un autre facteur qui a joué un rôle considérable dans la crise d'endettement, c'est la fuite des capitaux. Si quelques pays du tiers monde ont emprunté des sommes importantes pour renforcer leur infrastructure, d'autres gouvernements, qui avaient un sens moins aigu de leurs

responsabilités, ont consacré des ressources, dont le pays avait pourtant grand besoin, à la reconstitution de leurs armées, à l'acquisition de biens immobiliers en Europe et à l'achat de biens de consommation dispendieux. Dans l'ex-Zaïre, par exemple, l'ancien Président Mobutu aurait transféré à l'étranger entre 4 et 6 milliards de dollars depuis 1980 seulement, alors qu'aux Philippines le Président Marcos est accusé d'avoir placé 3 milliards de dollars dans l'immobilier new yorkais et sur des comptes bancaires suisses⁸. D'après des estimations de la Réserve fédérale des États-Unis, 84 milliards de dollars ont été transférés à l'étranger depuis le Mexique, le Chili, le Venezuela, l'Argentine et le Brésil entre 1974 et 1982. Ce chiffre représentait le tiers du montant total des nouveaux emprunts contractés par ces pays durant la même période⁹. D'après Patricia Adams, les avoirs extérieurs détenus par des ressortissants des 15 pays du tiers monde les plus endettés s'élevaient à 300 milliards de dollars en 1987 - soit plus de la moitié de l'encours de la dette extérieure de leur pays¹⁰.

22. Les excès de nombreux dirigeants corrompus du tiers monde n'ont pas soulevé de protestations en Occident tant que ces régimes fantoches servaient fidèlement les politiques extérieures des puissances occidentales. En Côte d'Ivoire, par exemple, l'ancien Président Houphouët-Boigny a dépensé 350 millions de dollars pour faire construire et consacrer une réplique de la basilique Saint-Pierre, érigée en pleine savane africaine. À peine quelques centaines de kilomètres plus loin, l'Empereur Bokassa, en République centrafricaine, a consacré 20 % du produit intérieur brut (PIB) de son pays aux fastueuses cérémonies d'un sacre de style napoléonien. Le soin de rembourser les dettes contractées par les dirigeants respectifs des deux pays a été laissé à la génération future. Ce genre de corruption était également chose courante en Asie et en Amérique latine.

b) Des canons, des avions et des placements immobiliers

23. De même, les dépenses militaires absorbaient une forte proportion des budgets de presque tous les pays endettés, d'où des déficits budgétaires qu'il fallait financer en empruntant à l'étranger. À l'époque de la guerre froide, l'Est et l'Ouest ont l'un et l'autre subventionné la militarisation du tiers monde afin de préserver leurs intérêts stratégiques. Dans les 20 pays dont l'endettement extérieur est le plus élevé, on constate que le coût des importations d'armes a représenté entre 1976 et 1982 l'équivalent de 20 % de l'accroissement de leur dette combinée¹¹. Et depuis la fin de la guerre froide, beaucoup de pays occidentaux et de pays qui appartenaient autrefois au bloc de l'Est continuent de vendre leur matériel militaire excédentaire à des pays en développement fortement endettés. Dans beaucoup de ces pays, un puissant appareil militaire a surtout servi à réprimer l'opposition populaire aux politiques gouvernementales, notamment aux programmes d'austérité adoptés pour faciliter le remboursement de la dette extérieure. On ne peut constater sans ironie que le commerce des armes contribue ainsi à affamer des millions d'êtres humains et à provoquer des exodes massifs de réfugiés. En fait, les politiques appliquées dans plusieurs des pays d'Afrique les plus durement touchés par la famine illustrent l'interaction entre la faim, la militarisation et l'endettement. L'énergie employée pour la guerre ne peut être utilisée pour développer des sources de nourriture, faire reculer le désert et nourrir ceux qui ont faim.

24. Quand des pays empruntent de l'argent, c'est en général pour financer des investissements productifs générateurs d'emplois et de richesse. Mais, comme indiqué plus haut, la plupart des investissements réalisés par les gouvernements de beaucoup de pays du tiers monde sont allés à des activités improductives ou à de coûteux projets sans lendemain. Malgré toute la rhétorique sur le développement et la réduction de la pauvreté, les stratégies de développement encouragées et financées par les grands organismes d'aide n'ont jamais été vraiment en prise sur les réalités du tiers monde. Des milliards de dollars sont allés à des institutions du tiers monde qui n'ont aucun lien avec les pauvres et sont incapables de les faire participer ou de répondre à leurs besoins. Avec la baisse des recettes tirées des exportations de produits de base, le service de la dette est devenu un problème critique. La cruelle ironie de la situation, c'est que les victimes du "développement" sont ceux-là mêmes qui doivent "se serrer la ceinture et manger moins" pour payer les erreurs extravagantes de puissantes élites locales et de leurs alliés à l'étranger.

2. Les facteurs exogènes

25. Le volume considérable des emprunts contractés dans les années 70 n'a pas à lui seul précipité la crise d'endettement. Même si des fonds ont été prêtés imprudemment et même si certains ont été incontestablement gaspillés, les ressources, pour l'essentiel, ont été affectées à d'authentiques projets d'investissement. Les responsables, aussi bien dans les pays créanciers que dans les pays débiteurs, pensaient que les solides performances réalisées à l'exportation par les pays en développement allaient continuer et leur permettraient de rembourser leurs dettes sans trop de mal. Mais la convergence d'événements négatifs qui allait faire éclater au début des années 80 la "bulle" des dettes accumulées n'avait pas été prévue. Les cours des produits de base en provenance du tiers monde continuaient de stagner tandis que l'accès aux marchés occidentaux restait fermé, de sorte que les pays en développement pouvaient difficilement compter sur leurs exportations pour sortir du tunnel de l'endettement.

26. Après le relèvement des prix du pétrole décidé par l'Organisation des pays producteurs de pétrole (OPEP) en 1973 et 1979, beaucoup de pays du tiers monde, touchés par la récession économique qui a suivi, ont dû faire face à d'énormes difficultés pour préserver la capacité productive de leur économie. En raison du coût croissant des combustibles et d'autres produits importés, beaucoup de pays du tiers monde non pétroliers ont dû doubler ou tripler le volume de leurs emprunts rien que pour pouvoir continuer à faire tourner leurs économies aux niveaux d'avant 1970. Quand l'aide publique au développement en provenance de l'Occident a commencé à se contracter à la suite de la récession du début des années 70, les Gouvernements ont fait appel aux banques commerciales pour financer leurs importations de pétrole. Les banques, impatientes, de recycler les "pétrodollars" déposés par les pays de l'OPEP, offraient des taux d'intérêt relativement bas. Poussées par la nécessité de réaliser des profits, elles ont littéralement oublié toute prudence et n'ont pas posé de questions sur l'utilisation finale qui serait faite de l'argent. Tel était tout particulièrement le cas en Amérique latine, où, en 1984, près de 69 % de l'endettement de la région correspondaient à des engagements vis-à-vis de grandes banques commerciales des États-Unis et d'Europe. Le seul souci des banques était de savoir combien elles toucheraient

d'intérêts sur des échéances courtes allant de trois à cinq ans; le motif était l'appât du gain.

27. Enfin, s'il faut qu'il y ait des dettes pour qu'il y ait une crise d'endettement, ce qui fait que l'endettement a tourné à la crise, ce n'est pas le volume de la dette en tant que tel, mais les changements apportés aux modalités des emprunts. Et ces modalités étaient presque entièrement dictées par des décisions politiques prises à Washington, D.C. Lors du deuxième choc pétrolier, en 1979, le Conseil des Gouverneurs de la Réserve fédérale des États-Unis a adopté une politique de rigueur monétaire, en partie pour tenter de juguler l'inflation et d'arrêter des sorties massives de capitaux. C'est ce qui a poussé les taux d'intérêt à des niveaux historiquement élevés. Plusieurs autres grands pays développés ont répliqué par des mesures analogues, ce qui a déclenché une récession mondiale et une hausse généralisée du loyer de l'argent. Pour les pays débiteurs, outre que cette situation rendait les nouveaux emprunts plus coûteux, elle avait aussi pour effet d'accroître le montant des intérêts exigibles sur leurs emprunts antérieurs, car la plupart des emprunts commerciaux avaient été initialement conclus à des taux variables. Ce sont ces décisions qui ont provoqué une flambée des taux d'intérêt et fait plonger l'économie mondiale en chute libre. Est-ce aux populations démunies du tiers monde, déjà victimes de la faillite des expériences de développement des trois dernières décennies, qu'il faut demander de se sacrifier une deuxième fois pour les erreurs extravagantes de puissants groupes locaux et de leurs alliés de l'extérieur ?

II. L'AJUSTEMENT STRUCTUREL ET LA JOUISSANCE EFFECTIVE DES DROITS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

A. L'ajustement structurel et la contre-révolution néolibérale

28. À mesure que des pays du tiers monde de plus en plus nombreux éprouvaient des difficultés croissantes pour rembourser les sommes considérables que les banques du Nord et les institutions de Bretton Woods leur avaient prêtées dans les années 70, les banques ont fait de l'adoption du programme d'ajustement structurel de la Banque mondiale la condition du rééchelonnement de la dette. Elles soutenaient que les réformes structurelles garantiraient que les débiteurs seraient à même de rembourser leurs dettes au-delà des échéances immédiates. Les pressions exercées pour faire adopter des programmes d'ajustement structurel allaient croissant, car de nombreux donateurs bilatéraux réclamaient avec insistance la mise en oeuvre de réformes économiques et commençaient à subordonner à ces réformes le décaissement des fonds de source bilatérale. Incapables d'obtenir de nouveaux financements auprès de banques privées sans l'aval de la Banque mondiale, les gouvernements des pays débiteurs ont donc capitulé. À la fin de 1985, 12 des 15 débiteurs dits hautement prioritaires - parmi lesquels l'Argentine, le Mexique et les Philippines - avaient dû accepter des programmes d'ajustement structurel ¹².

29. Au cours des sept années suivantes, les prêts à l'ajustement structurel (PAS) ont proliféré à mesure que l'économie de pays du tiers monde de plus en plus nombreux était placée sous la surveillance et la tutelle de la Banque. La coopération entre la Banque mondiale et le FMI est passée à un niveau supérieur avec la mise en place de la facilité d'ajustement structurel (FAS) en 1988, qui visait à assurer une étroite coordination des activités des

deux institutions du point de vue de la surveillance et des mesures coercitives, en Afrique subsaharienne surtout. En 1990, environ 187 PAS avaient été mis en oeuvre, plusieurs d'entre eux en conjonction avec des programmes de confirmation non moins rigoureux administrés par le FMI. Alors que, dans le système de division du travail qui prévalait auparavant entre les deux institutions, la Banque mondiale était censée promouvoir la croissance tandis que le FMI surveillait l'application de politiques de modération financière, leurs rôles étaient maintenant confondus.

30. Étant largement tributaire des ressources des institutions multilatérales, les pays d'Afrique subsaharienne, qui souffrent d'une cote de crédit médiocre, sont devenus les cobayes de la politique macroéconomique du FMI. Trente des 47 pays de la région mettent actuellement en oeuvre des programmes d'ajustement structurel administrés par la Banque et le Fonds. S'il est vrai que le nombre des accords de confirmation conclus avec le FMI a diminué, tombant d'un maximum de 132 dans la période 1981-1985 à 49 dans la période 1996-1998, le nombre d'arrangements conclus dans le cadre de la facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR) est passé de 18 en 1986-1990 au chiffre record de 99 dans la période 1991-1998, et à 96 pour la période 1996-1998. Une très forte proportion des pays appliquant des arrangements conclus au titre de la FASR sont des pays d'Afrique subsaharienne. Étant donné que la plupart de ces pays ont des structures politiques très fragiles, un condominium FMI-Banque mondiale leur a été imposé sous prétexte de leur venir en aide. Ils ont donc plus ou moins cédé leur souveraineté au FMI et à la Banque mondiale. L'engagement qu'ils ont pris de se conformer aux déclarations sur le droit au développement et de formuler des politiques nationales de développement visant à promouvoir les droits économiques, sociaux et culturels de leurs ressortissants en est gravement compromis ¹³. Les deux institutions sont devenues dans beaucoup de pays du tiers monde les maîtres d'oeuvre de la stratégie de démantèlement économique mise en place par le Nord : la crise d'endettement a opportunément servi d'excuse pour ouvrir les marchés du tiers monde et réduire le rôle de l'État dans le développement national.

B. Le couple ajustement structurel/libre-échange

31. L'ajustement structurel va au-delà de la simple imposition d'un ensemble de mesures macroéconomiques au niveau interne. Il est l'expression d'un projet politique, d'une stratégie délibérée de transformation sociale à l'échelle mondiale, dont l'objectif principal est de faire de la planète un champ d'action où les sociétés transnationales pourront opérer en toute sécurité. Bref, les programmes d'ajustement structurel (PAS) jouent un rôle de "courroie de transmission" pour faciliter le processus de mondialisation qui passe par la libéralisation, la déréglementation et la réduction du rôle de l'État dans le développement national ¹⁴.

32. Avec l'effondrement du communisme en 1989 et le triomphe du néolibéralisme, des politiques d'ajustement structurel ont commencé d'être vigoureusement appliquées dans toute l'Europe orientale malgré les piètres résultats qu'elles avaient donnés dans d'autres parties du monde en développement. Les Gouvernements des pays en transition sont tout naturellement invités à se ranger sous la bannière de l'ajustement structurel considéré comme le seul modèle de développement capable de transformer leur

économie dans les plus brefs délais possibles et de les aider à tirer parti des possibilités offertes par la mondialisation rapide de l'économie planétaire. Mais, pour ce faire, les gouvernements sont encouragés à changer leur paradigme de développement en passant de la planification du développement, et du rôle dynamique et moteur imparti à l'État, à une politique de dévaluation, de déréglementation, de libéralisation et de privatisation - bref, à mettre en place les bases d'une économie de marché en acceptant la discipline de fer imposée par la trinité du FMI, de la Banque mondiale et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). À cet égard, l'ajustement structurel et l'intégration mondiale se renforcent mutuellement ¹⁵.

33. C'est sur le rôle de l'État dans le développement national que l'impact de la mondialisation et de la libéralisation (autrement dit de l'ajustement structurel) a été le plus spectaculaire. Comme l'a noté Robert Cox (1987), l'État ne joue plus son rôle si important qui est d'amortir les chocs provenant de l'économie mondiale, mais est devenu un acteur à part entière dans le processus destiné à faciliter la mondialisation ¹⁶. Entourés de forces anonymes sur lesquelles ils n'ont aucune prise, les dirigeants voient leur marge de manoeuvre s'amenuiser. Les problèmes des gouvernants sont encore aggravés par le mécontentement et l'hostilité qu'ils provoquent chez les gouvernés. Beaucoup de gens éprouvent un sentiment de doute et de futilité et se demandent avec inquiétude si des forces incontrôlables sont en train de prendre le dessus. Les crises qu'ont connues récemment l'Asie de l'Est et le Mexique sont d'excellents exemples. Les perdants de la restructuration mondiale - qui sont arrivés là où ils en sont essentiellement pour avoir participé à des PAS - tentent de réaffirmer leur autonomie par une résistance organisée ¹⁷. Dans quelques pays, la réaction immédiate du public est un mouvement de rejet du processus politique; ailleurs, c'est un réflexe de protestation et de critique. À mesure que les antagonismes s'intensifient, les énergies et les efforts se dispersent et les gouvernants risquent de perdre leur crédibilité ¹⁸. Le véritable défi consiste maintenant à canaliser ce mécontentement pour qu'il débouche sur un projet plus constructif et novateur qui place la dignité humaine au centre du débat national et international.

C. Le FMI entre en scène : qui tient la bourse, donne le la !

34. Pour cette analyse, il importe d'établir une distinction entre programmes d'ajustement structurel et programmes de stabilisation. Alors que les stratégies de stabilisation ont pour but dans une optique à court terme, de calmer les turbulences financières et économiques en faisant pression sur des taux d'inflation trop élevés et en réduisant d'énormes déficits budgétaires, l'ajustement structurel vise à restructurer les capacités productives pour accroître l'efficacité et contribuer à rétablir la croissance, et s'inscrit par conséquent dans le moyen terme et le long terme. Il implique une réforme du marché, la privatisation et la libéralisation. Si la distinction entre les deux types de programme s'est estompée, c'est parce qu'il n'est jamais lancé de programme de la Banque mondiale tant qu'il n'y a pas un programme du FMI déjà en place. L'idée fondamentale des programmes d'ajustement, c'est de persuader les pays endettés de "sortir de la crise en exportant", grâce à une intégration plus étroite aux marchés mondiaux, tout en accordant moins d'attention aux productions nationales

destinées aux besoins intérieurs, en réduisant le rôle de l'État dans la planification nationale et en permettant aux mécanismes du marché de jouer un rôle accru dans le développement national.

35. À l'origine, le rôle du FMI était de donner des conseils et d'accorder des prêts aux pays (y compris aux pays du Nord) ayant un déficit commercial pour leur permettre de défendre leurs parités monétaires. Après l'effondrement du système de taux de change fixes en 1972, le rôle du FMI est resté en suspens. L'institution a trouvé une nouvelle vocation dans les années 80 comme source de prêts accordés à des pays en développement qui demandaient un rééchelonnement de leurs dettes et, aspect plus important, dans la formulation des politiques à suivre et la surveillance des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel que les pays concernés devaient accepter. Le rôle initial de la Banque mondiale était de fournir des prêts destinés à financer des projets de développement. Dans les années 80, la Banque a commencé à assumer des fonctions complémentaires en accordant à des pays endettés des prêts subordonnés à l'exécution de programmes d'ajustement structurel (PAS). Les deux institutions exercent une influence considérable car les banques commerciales se fondent sur leur avis pour décider de rééchelonner les prêts en cours et accorder de nouveaux crédits au monde en développement. Les deux institutions sont ainsi devenues, dans le contexte de la contre-révolution économique mondiale des années Reagan, des organismes chargés du recouvrement des créances pour le compte des banques commerciales.

36. L'un des objectifs des programmes d'ajustement mis en oeuvre dans les pays endettés, c'est de réduire la consommation de toutes sortes de biens et de services. C'est ce que le FMI entend par "gestion de la demande". Il s'agit d'assurer qu'une plus forte part des ressources des pays débiteurs serve à produire des exportations qui seront vendues contre des dollars pouvant être ensuite affectés au remboursement des dettes. Voici quelques-unes des conditions habituelles imposées par le FMI et la Banque mondiale :

- a) Réduction radicale ou élimination des subventions et des mesures de contrôle des prix qui aboutissaient à des distorsions des prix intérieurs d'un certain nombre de biens et de services;
- b) En ce qui concerne le commerce extérieur et les changes, réduction radicale des contrôles destinés à protéger l'économie locale face à la concurrence étrangère;
- c) Taux d'intérêt élevés pour combattre l'inflation, encourager l'épargne et allouer les capitaux aux plus offrants;
- d) Privatisation des entreprises d'État;
- e) Réduction du rôle de l'État, non seulement dans l'économie, mais aussi pour la fourniture de services sociaux comme la santé, l'éducation et la sécurité sociale;
- f) Promotion tous azimuts des exportations par la dévaluation de la monnaie.

Ces mesures sont uniformément appliquées à tous les pays débiteurs demandant l'aide du FMI sans qu'il soit tenu compte des circonstances particulières de chacun et des causes réelles des difficultés de balance des paiements.

37. Dans l'abstrait, bon nombre des réformes proposées dans les programmes d'ajustement ne prêtent guère à la critique. Le paiement des produits agricoles à des prix rémunérateurs pour le producteur, une saine gestion du budget de l'État, la délimitation des rôles respectifs du secteur public et du secteur privé ou la définition de bonnes politiques de commerce extérieur et de change, ce sont là des mesures importantes que les Gouvernements du tiers monde doivent prendre avec ou sans le FMI et la Banque mondiale. Mais dans le monde des années 90, le poids excessif accordé aux marchés d'exportation et la déréglementation complète des économies nationales, au lieu de simuler la croissance et le développement, ont provoqué la chute des prix à l'exportation et exacerbé la misère et les dégradations écologiques dans beaucoup de pays ¹⁹. Le développement humain est sacrifié sur l'autel de la mondialisation et de réformes axées sur le libre jeu des forces du marché.

38. Ces politiques macroéconomiques recouvrent une large gamme de mesures et ont des conséquences socioéconomiques qui induisent des changements directs dans le comportement des producteurs et les stratégies de production.

1. Dévaluation

39. Le principal argument avancé en faveur de la dévaluation c'est qu'elle stimulera les productions destinées à l'exportation, donc qu'elle aura pour effet d'accroître les recettes en devises, tout en entraînant une hausse du prix intérieur des importations et, du même coup, une contraction de la demande d'importation. Mais, d'après une étude interne de la Banque mondiale, les modifications du taux de change n'auraient guère d'incidence sur la production agricole et n'entraîneraient pas d'accroissement de la demande du produit concerné sur les marchés internationaux ²⁰. La dévaluation a en fait abouti à une augmentation des prix de produits d'importation essentiels tels que les pièces de rechange, les engrais et le matériel agricole, ce qui a été un nouveau coup porté à la production locale et à l'utilisation de la capacité dans ces secteurs. De plus, la baisse des cours mondiaux des produits de base peut être en fait le résultat d'une intensification de la concurrence entre produits d'exportation à la suite de programmes d'ajustement structurel. Quand davantage de pays rivalisent pour vendre toujours davantage du même produit, la tendance est à la surproduction, à la saturation des marchés mondiaux et à la chute des prix.

40. Un autre argument invoqué en faveur de la dévaluation, c'est la nécessité d'en finir avec le rôle des marchés parallèles de devises. En réalité, la dévaluation accélère la fuite des capitaux. Il y a de solides indications montrant que les dévaluations répétées stimulent la spéculation monétaire et la fuite des capitaux. Si les élites fortunées ont retiré d'Afrique plus de 30 milliards de dollars, c'est en partie parce qu'elles anticipaient des dévaluations futures, donc une perte de valeur de l'épargne détenue dans des monnaies nationales.

2. Le relèvement des taux d'intérêt

41. Le FMI et la Banque mondiale exigent que l'État relâche son emprise sur les stratégies d'investissement et que les contrôles des changes soient éliminés. Des taux d'intérêt élevés deviennent donc le principal instrument à utiliser pour répartir les capitaux à investir et limiter la fuite des capitaux. De plus, le maintien de taux d'intérêt élevés est une stratégie fondée sur l'idée qu'une politique d'argent cher favorise l'épargne. Mais des politiques de taux d'intérêt élevés présentent plusieurs inconvénients. Elles exercent un puissant effet de freinage sur l'expansion économique en dissuadant d'emprunter pour investir. Outre leur impact inflationniste, des taux d'intérêt élevés favorisent une répartition du crédit au seul bénéfice de ceux qui sont déjà nantis et à l'exclusion de la plupart des agriculteurs et des petites entreprises manufacturières.

3. La réduction des dépenses publiques (la gestion de la demande)

42. De nombreux pays en développement dépensaient beaucoup plus qu'ils ne gagnaient. Normalement, les gouvernements finançaient leurs déficits budgétaires avec la planche à billets. Cette pratique aboutissait souvent à une spirale inflationniste. L'approche suivie dans les programmes d'ajustement structurel consiste à réduire l'enveloppe budgétaire en éliminant les services gratuits, en instituant des redevances d'utilisation, par exemple pour les services d'éducation et les soins de santé. Il est certes important d'assurer l'équilibre budgétaire, mais les coupes ont été opérées sans discrimination, avec des effets négatifs sur des services de base d'une importance cruciale pour le développement humain.

43. Durant les premières années des prêts à l'ajustement structurel accordés par le FMI, 60 % au moins des programmes exigeaient des réductions des subventions et des financements alloués à des secteurs comme l'éducation de base, la santé de base et l'infrastructure rurale. Par exemple, dans la province nord-est du Ghana, nombre de petits paysans pratiquant une agriculture de subsistance ont vu les primes accordées pour les cultures pluviales réduites à néant à la suite d'un relèvement spectaculaire du prix de produits non alimentaires essentiels comme les combustibles. Leur situation a encore été aggravée par le relèvement, décidé dans le prolongement du PAS, des droits et redevances destinés à couvrir les coûts des services de base d'éducation et de santé, ce qui a entraîné une détérioration de leur bien-être ²¹.

44. Dans le secteur de la production agricole, par exemple, les petits agriculteurs ne pourront pas compter sur l'appui d'un plus grand nombre d'agents de vulgarisation, d'agronomes et de vétérinaires si les investissements publics ne progressent pas ou ne sont pas maintenus à leur niveau actuel. Dans ces conditions, les durs efforts entrepris par les gouvernements pour accroître l'offre de produits agricoles en révisant la politique des prix et la politique de taux de change pourraient bien se révéler en partie caducs si leurs effets sont annulés par une réduction simultanée des dépenses publiques de développement qui risque d'entraîner le démantèlement de l'ancien réseau de services d'appui aux agriculteurs.

4. Privatisation

45. Un autre aspect de la politique de finances publiques concerne la privatisation des entreprises d'État (parapubliques) au nom de l'efficacité et des gains de productivité. L'idée centrale des PAS est d'"amener l'État à se retirer de l'économie". Au demeurant, la réduction des effectifs de la fonction publique et des entreprises parapubliques est de rigueur. Quant il y a trop de gens qui travaillent trop peu, le pays perd de l'argent. Ces mesures sont théoriquement souhaitables, mais la politique de privatisation a souffert de la corruption et du manque de transparence dans beaucoup de pays, et a abouti à remplacer "le monopole d'État" par des "monopoles privés" s'exerçant sur certaines activités économiques et certaines prestations. La concurrence et l'efficacité n'y ont rien gagné. La réforme de la fonction publique a coûté très cher à l'État car les meilleurs éléments, et les plus brillants, sont partis pour les verts pâturages du secteur privé où les rémunérations sont plus élevées que dans le secteur public.

5. La libéralisation du commerce extérieur et la réduction du rôle de l'État

46. Les mesures monétaires et les contrôles budgétaires adoptés dans le cadre des programmes de stabilisation peuvent contribuer à stabiliser l'économie, mais sont insuffisants sans une restructuration de l'économie. D'après la formule des PAS, la restructuration implique que l'État renonce à intervenir dans le fonctionnement de l'économie et que les mécanismes de marché l'emportent sur tout. Cela implique l'abolition des mesures de contrôle des prix et l'abaissement des obstacles tarifaires et des contingents destinés à protéger le marché intérieur mais jugés inefficaces dans l'optique des PAS.

6. L'augmentation des recettes par le développement des exportations

47. S'il peut paraître raisonnable qu'un pays agissant isolément cherche à améliorer ses recettes d'exportation en augmentant la valeur de ses ventes, quand une trentaine de pays qui exportent les mêmes produits de base s'engagent dans cette voie, ils finissent par déclencher une spirale de baisse des prix. Quand le point de saturation est atteint, toute leur structure financière s'effondre car ils ont surinvesti dans les secteurs d'exportation.

48. En réalité, cependant, les PAS se sont montrés d'une remarquable efficacité comme mécanismes de recouvrement des dettes du tiers monde et provoquent une redistribution massive des ressources financières dans le sens Sud-Nord. Entre 1984 et 1990, par exemple, ces politiques draconiennes de recouvrement de la dette ont généré des transferts nets de ressources financières d'une ampleur impressionnante - 155 milliards de dollars en chiffres nets - qui ont transité du Sud vers le Nord. Cette décapitalisation massive, qui a en fait causé la faillite des économies nationales dans tout le Sud, n'était pas simplement la conséquence funeste du remboursement de la dette, comme les médias du Nord ont tenté de le faire croire. C'était au contraire le résultat délibéré d'une contre-révolution économique mondiale déclenchée dans les années 80 par les États et les institutions économiques du Nord sous l'égide de l'administration Reagan. De l'Argentine au Ghana, le rôle de l'État dans l'économie a été réduit de manière radicale, les obstacles protectionnistes érigés face aux importations du Nord ont été éliminés

en bloc, les restrictions à l'investissement étranger ont été levées et, par le biais de politiques axées sur la priorité à l'exportation, les économies nationales ont été plus étroitement intégrées au marché capitaliste mondial dominé par les sociétés transnationales.

49. Ce serait une erreur de croire que des performances économiques positives et une croissance positive du PIB sont synonymes de développement. S'il est généralement vrai que quelques pays débiteurs ont enregistré différents degrés de croissance à la suite de la réforme, il n'y a pratiquement aucun pays qui soit parvenu à maintenir à moyen terme la stabilité économique et la croissance induite par ces politiques ²². D'une étude effectuée par le FMI lui-même, il ressort qu'entre 1973 et 1988 les taux de croissance des pays appliquant un programme du Fonds ont été nettement inférieurs au pourcentage de variation constaté dans les pays n'appliquant pas un tel programme. Dix-huit des 25 pays ayant des programmes d'ajustement appliquaient aussi des programmes du FMI. De même, une étude indépendante de Paul Mosley, sur les résultats obtenus par des pays groupés par paire dont l'un avait un programme d'ajustement et l'autre pas, a conclu que dans les années 80, si l'on prend pour critère la croissance du PIB, les pays appliquant des programmes d'ajustement structurel et recevant une aide à ce titre ont obtenu des résultats nettement inférieurs aux performances de leurs homologues restés en dehors de ces programmes. Il est possible d'enregistrer des taux de croissance dynamiques du PIB, d'accroître les exportations et d'améliorer la balance des paiements sans se rapprocher pour autant d'objectifs aussi essentiels que l'auto-provisionnement alimentaire, la réduction de la pauvreté, la croissance durable ou l'autonomie. Sur la base de ces critères fondamentaux, les programmes de réforme appuyés par les donateurs ont lamentablement échoué.

D. L'impact réel des PAS sur le développement

50. Il y a près de deux décennies que l'application à grande échelle de PAS a débuté d'un bout à l'autre du Sud, et 20 ans constituent une période assez longue pour qu'on puisse avoir une idée de leur efficacité en termes de développement socioéconomique global. Un examen attentif de la littérature conduit à la conclusion que, même si la libéralisation résultant de programmes d'ajustement structurel peut apporter des avantages appréciables, ces réformes ne donnent pas partout le meilleur résultat. L'expérience des 20 dernières années en Afrique et en Amérique latine montre que les politiques d'ajustement structurel ne sont pas compatibles avec les impératifs du développement à long terme des pays en développement. Les faits réfutent l'argument de la Banque mondiale et du FMI selon lequel les PAS font reculer la misère et renforcent la démocratie. Au contraire, les PAS ont été conçus selon les principes du laisser-faire qui privilégient, au détriment des libertés civiles et de l'autogestion, l'efficacité, la productivité et les groupes participant au commerce d'exportation et à l'échange international.

51. D'un continent à l'autre le bilan est le même, mais un examen plus attentif de l'expérience de pays africains donne des résultats très intéressants. Rien qu'entre 1980 et 1990, 38 pays d'Afrique subsaharienne ont lancé 257 programmes d'ajustement. La plupart d'entre eux ont appliqué plusieurs programmes - 14 pays en ont réalisé 10 ou davantage. Au moment où la deuxième décennie de l'ajustement se termine, le rôle de l'État a été

considérablement réduit, la prépondérance des forces du marché est un fait acquis et les économies africaines sont largement ouvertes à la pénétration extérieure, en raison non seulement des programmes d'ajustement, mais sous l'effet des pressions permanentes résultant de la mondialisation et de l'intégration des marchés. Cependant, malgré deux décennies ou presque de politiques d'austérité économique, aucun des pays qui s'y sont soumis n'a connu de véritable retournement; les niveaux de vie de la majorité des Africains ont baissé et l'investissement dans les secteurs productifs et sociaux de nombreux pays a fortement diminué. L'État, en se retirant de secteurs clefs des services sociaux a laissé d'énormes vides qui ont été parfois comblés par des initiatives locales pour la survie. La réforme était nécessaire pour donner satisfaction à des créanciers extérieurs qui exigeaient que le service de la dette soit assuré et n'a pas été suffisamment internalisée pour devenir une condition endogène de la poursuite d'une croissance et d'un développement axés sur l'être humain.

52. De plus, l'ajustement économique et la libéralisation ont été imposés aux Africains dans une conjoncture caractérisée par la baisse des prix des produits de base, le recul de l'aide publique au développement, le tarissement des prêts de source privée, l'aggravation des mesures protectionnistes prises par le Nord contre les produits africains, et des niveaux d'endettement insoutenables. Ainsi s'explique que les pays africains soient peut nombreux à avoir réalisé des progrès appréciables sur la base des indicateurs qui donnent la mesure d'un développement réel, durable et à dimension humaine. La plupart ont au contraire replongé dans des inégalités croissantes, la dégradation écologique, la désindustrialisation et la misère. Un groupe consultatif de l'ONU a signalé que dans toute l'Afrique subsaharienne, les systèmes de santé s'effondrent faute de médicaments, que les écoles manquent de livres et que les universités souffrent d'une pénurie paralysante de bibliothèques et de laboratoires.

53. De même, en Amérique latine, le revenu par habitant était en 1990 pratiquement au même niveau que 10 ans plus tôt. Une malnutrition sévère frappe les campagnes, ouvrant la voie à une répétition de l'épidémie de choléra qui a dévasté Lima à la fin des années 80. Même des pays africains présentés comme une "réussite", par l'exemple l'Ouganda et le Ghana, sont essentiellement maintenus à flot par des apports soutenus d'aide extérieure. Ces prêts produisent évidemment des intérêts qui s'accumulent, créant de lourdes obligations pour l'avenir. C'est essentiellement en réduisant l'investissement dans le facteur humain et en s'endettant davantage que l'Afrique a réalisé l'ajustement.

54. Face à la résistance généralisée que l'ajustement suscitait dans l'opinion et parmi les responsables, la Banque mondiale et ses alliés sont restés fermes, proclamant que non seulement les PAS donnaient des résultats, mais qu'ils constituaient un élément nécessaire pour un changement durable. Le 12 mars 1994, la Banque a publié un rapport intérimaire sur l'Afrique, L'ajustement en Afrique : La réforme, les résultats et la voie à suivre, pour défendre malgré ses échecs, sa politique d'ajustement structurel. En manipulant les données sélectives d'une analyse comparative entre pays, et sans révéler les graves objections que la conclusion du rapport avait suscitées de la part d'économistes de la Banque, celle-ci a affirmé que les pays africains qui avaient mis en oeuvre des PAS dans les années 80

enregistraient une croissance positive plus forte que ceux qui n'en avaient pas appliqué. Deux ans plus tôt, une première version d'une étude de la Banque intitulée "Pourquoi l'ajustement structurel n'a pas réussi en Afrique subsaharienne" - notait que "Les prêts à l'ajustement accordés par la Banque mondiale n'ont pas eu d'effet sensible sur la croissance et ont contribué à une baisse statistiquement significative des ratios d'investissement" ²³. Sur les six pays présentés par la Banque comme des exemples de "réussite" des politiques d'ajustement - le Ghana, la République-Unie de Tanzanie, la Gambie, le Burkina Faso, le Nigéria et le Zimbabwe - quatre ont enregistré une détérioration de leurs taux d'investissement et deux ont affiché des taux de croissance négative du PIB dans les périodes où ils ont appliqué des programmes d'ajustement.

55. L'une des hyperboles les plus flagrantes sur la "Renaissance de l'Afrique" vient du FMI. Dans un document intitulé L'Afrique : Est-ce le point de retournement ?, dont un des auteurs est Stanley Fisher, premier directeur général adjoint du FMI, le Fonds proclame bien haut que la situation économique de l'Afrique subsaharienne s'est nettement améliorée au cours des dernières années, et attribue essentiellement ce progrès aux bonnes politiques macroéconomiques et structurelles appliquées par ces pays sous l'égide du Fonds. Les auteurs du rapport font en outre observer que les changements intervenus dans l'environnement extérieur au cours des années 80, notamment l'intensification de la mondialisation et le recul de l'aide publique au développement, ont en fait amené l'Afrique subsaharienne à un point de retournement. Ils poursuivent en énumérant une série de problèmes institutionnels et de contraintes de capacité qui font que l'Afrique a du mal à naviguer dans les courants froids de la mondialisation ²⁴.

56. Le bilan optimiste du Fonds sur les réformes entreprises en Afrique a été contesté dans le rapport d'une équipe d'évaluation composée d'experts extérieurs engagés en 1996 par le Conseil d'administration du FMI. Dans un rapport intitulé Les bilans de la FASR passés au crible, l'équipe extérieure d'évaluation, dirigée par un ancien ministre des finances du Ghana, Kwesi Botchway, qu'on ne peut guère qualifier d'homme de gauche - est parvenue à la conclusion que si les réformes économiques appuyées par la FASR avaient généralement des effets positifs sur la croissance et la répartition du revenu, elles entraînaient provisoirement des coûts pour certaines couches de la population. Le programme devrait donc comporter des mesures compensatoires appropriées afin de protéger ces groupes, notamment la fourniture d'une assistance bien ciblée et l'affectation de ressources adéquates aux secteurs sociaux. De plus, le rapport conclut que, dans la mise en oeuvre des programmes de la FASR, le FMI ne s'est pas suffisamment intéressé à des stratégies visant à donner aux pays le sentiment que ces programmes sont les leurs, plus particulièrement quand il s'agit de faire un bilan de l'impact social du programme de réforme. Comme l'a fait observer l'équipe d'évaluation, si davantage était fait pour renforcer dans les pays le sentiment qu'ils ont la paternité des programmes et si l'impact social de la réforme retenait davantage l'attention, les décideurs seraient mieux à même de susciter un consensus national en faveur d'importantes mais difficiles mesures de réforme. Le rapport souligne la nécessité pour le FMI d'engager un dialogue intense et informel avec les dirigeants politiques nationaux afin de mieux comprendre les contraintes politiques d'un pays et ses possibilités ²⁵.

E. Le choix entre ajustement structurel et justice, ou comment faire payer les plus pauvres

57. En Afrique, et aussi dans de nombreuses organisations non gouvernementales et dans des organismes des Nations Unies comme l'UNICEF et l'OIT, les mises en garde se multiplient face à la détérioration catastrophique des conditions de vie des pauvres qui ne cessent de se dégrader en dépit - et parfois à cause - des programmes d'ajustement structurel. Une malnutrition de plus en plus aiguë, des taux de scolarisation en baisse et un chômage croissant menacent le tissu social des pays engagés dans une politique d'ajustement ²⁶. La chute des niveaux de vie s'accélère, le malaise social s'aggrave ²⁷.

58. Dans beaucoup de pays aujourd'hui plongés dans des guerres et des conflits internes, les tensions sociales résultant de la politique d'ajustement ont été le déclic d'une frénésie ethnique, tribale, fondamentaliste et nationaliste, qui a finalement dégénéré en conflits armés ²⁸. Ce jugement porté sur la nature même des réformes est d'autant plus frappant que les programmes d'ajustement sont destinés, d'après ceux qui les ont conçus, à réorienter les ressources en direction des pauvres. Pourtant, bien que le relèvement des prix des produits alimentaires et la réduction des dépenses publiques et de l'emploi public aient été réalisés conformément aux programmes, la croissance économique globale - qui devait avoir un effet compensateur - n'est pas au rendez-vous. Les effets pervers des politiques d'ajustement "orthodoxes" sont évidents dans bien des domaines.

1. L'aggravation du chômage ²⁹

59. Entre 1978 et 1995, 31 (soit 72 %) des 43 pays sur lesquels l'OIT a publié des statistiques ont vu le chômage augmenter pendant les années où ils ont reçu des financements du FMI. De même, la Banque interaméricaine de développement signale que la moitié des 20 pays d'Amérique latine sur lesquels elle dispose de données officielles ont connu une hausse du chômage dans les années 80 et 90, c'est-à-dire dans une période où ces pays recevaient régulièrement des prêts d'un montant considérable du FMI ³⁰. Mais, parmi les pays appliquant des programmes d'ajustement, l'augmentation du taux de chômage ne se limite pas à ceux dont les performances sont médiocres : la croissance dans des pays à forte progression du PNB, comme le Chili, l'Ouganda et le Ghana, que le FMI et la Banque mondiale présentent comme des modèles d'ajustement réussi, a été en grande partie une croissance non créatrice d'emploi.

60. D'après, le Rapport sur l'emploi dans le monde 1998-99, le chômage a augmenté en Amérique latine entre 1991 et 1996, atteignant 7,4 % en 1997 ³¹. Ces chiffres sous-estiment probablement l'ampleur du problème. En Asie, la crise financière a fait perdre leur emploi, du jour au lendemain, à 10 millions de personnes. Rien qu'en Indonésie, on estime que le chômage touche entre 9 et 12 % de la population active, contre environ 4 % en 1996. Il y a tout lieu de craindre que la situation en Asie de l'Est, en Amérique latine et dans la Fédération de Russie continue de se dégrader avant que les choses ne s'améliorent, car plusieurs pays émergents de ces trois régions sont complètement désertés par les investisseurs, ce qui risque d'aggraver fortement le chômage et le sous-emploi.

2. L'augmentation alarmante de la pauvreté

61. Bien qu'il soit difficile d'obtenir des statistiques fiables, le Rapport mondial sur le développement humain du PNUD et les rapports des commissions économiques régionales de l'ONU contiennent des renseignements surprenants sur la persistance de la pauvreté dans de nombreux pays en développement qui ont pourtant appliqué des programmes d'ajustement structurel pendant plus d'une décennie. Sur les 4,4 milliards d'êtres humains que comptent les pays en développement, les trois cinquièmes n'ont pas accès à des équipements sanitaires de base; près d'un tiers sont privés d'eau potable; un quart ne disposent pas d'un logement décent; un cinquième n'ont aucun contact avec un service de santé moderne; un cinquième des enfants ne vont pas au-delà de l'avant-dernière année d'enseignement primaire et un cinquième sont sous-alimentés ³².

62. La pauvreté rurale, caractéristique dominante dans toutes les régions du monde, touche près d'un milliard d'êtres humains. Bien que la pauvreté gagne également du terrain dans les villes, les ruraux pauvres constituent encore plus de 80 % de la population pauvre dans plus de 110 pays en développement. La proportion de la population rurale dont le revenu et la consommation se situent en dessous du seuil national de pauvreté est estimée à 31 % en Asie (46 % sans la Chine et l'Inde), 60 % en Afrique subsaharienne, 61 % en Amérique latine et dans les Caraïbes, et 26 % au Proche-Orient et en Afrique du Nord. Dans les 42 pays les moins avancés, 69 % au moins de la population rurale vit dans le dénuement ³³. D'après le Rapport mondial sur le développement humain 1997, dans les deux régions qui connaissent la plus forte incidence de pauvreté monétaire, l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud, la pauvreté progresse à la fois en chiffres absolus et en pourcentage, bien que la plupart des pays de ces régions aient été sous la surveillance du FMI et de la Banque mondiale. Si les secteurs de la société qui participent pleinement aux activités liées à l'exportation - sur lesquels se concentrent les programmes d'ajustement - en ont tiré d'énormes profits et ont donc ainsi renforcé leur pouvoir économique, la grande majorité de la population a connu une chute brutale de son niveau de vie.

3. Baisse des salaires réels

63. La pauvreté est encore accentuée par la pression sur les salaires et par la baisse considérable du pouvoir d'achat des pauvres. En effet, pour endiguer l'inflation les PAS préconisent la modération salariale. Le problème est exacerbé par une volonté délibérée de maintenir les salaires à un bas niveau afin d'attirer l'investissement étranger direct. Selon l'OIT, dans la plupart des pays d'Afrique, par exemple, les salaires réels ont baissé de 50 à 60 % depuis le début des années 80. Dans la Fédération de Russie, des difficultés économiques de plus en plus aiguës sont allées de pair avec une croissance négative des salaires réels, qui sont aujourd'hui inférieurs d'au moins 60 % à leur niveau de 1989 ³⁴. Il arrive de plus en plus fréquemment que les entreprises se voient pendant plusieurs mois de suite dans l'impossibilité de payer les salaires de leur personnel.

64. Le Rapport sur l'emploi dans le monde 1998-99, document du BIT, signale que, dans les pays en développement, la majorité des emplois nouveaux sont créés dans le secteur informel, qui occupe environ 500 millions de personnes.

Pourtant les PAS méconnaissent l'importance des activités du secteur non structuré. Malgré leurs bonnes paroles, le FMI et la Banque mondiale n'ont fait aucune proposition concrète pour tirer parti du dynamisme du secteur informel et réorienter les ressources allouées dans le cadre des programmes d'ajustement de manière à aider les chefs d'entreprise à améliorer leur savoir-faire et leur équipement technologique, ou pour leur donner accès aux apports substantiels de capitaux dont ils ont besoin pour développer leur activité.

4. Réduction des budgets des services sociaux

65. Du fait que les pays débiteurs doivent assurer le service de la dette pour continuer de recevoir une aide internationale, beaucoup d'entre eux se voient contraints de détourner une large part de leurs ressources de l'investissement dans les secteurs productifs et les services sociaux. Les compressions budgétaires imposées par les politiques d'ajustement structurel ont été opérées sans discrimination, portant un coup sévère à des services de base d'une importance cruciale pour le développement à long terme et l'exercice des droits économiques, sociaux et culturels des citoyens. L'ampleur de la crise sociale et économique des pays en transition d'Europe centrale et orientale s'accompagne d'une baisse significative des indicateurs de la santé et de l'éducation³⁵. En particulier, l'application aveugle de programmes d'ajustement a remis en cause les droits suivants :

a) Le droit à l'alimentation. Des faits probants montrent que le niveau nutritionnel a baissé dans les couches défavorisées de la population par suite de la suppression des subventions alimentaires. La montée du chômage a des conséquences analogues. La réorientation des politiques agricoles, qui consiste essentiellement à remplacer des productions vivrières destinées à la consommation intérieure par des cultures de café, de tabac ou de coton afin de générer des ressources en devises, a entraîné, avec le recul considérable des disponibilités alimentaires, une baisse des niveaux nutritionnels et la malnutrition;

b) Le droit à l'éducation. L'article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme stipule que toute personne dispose du droit à l'éducation. La Convention relative aux droits de l'enfant a également proclamé le droit du jeune enfant au développement et à l'éducation. Grâce aux efforts extraordinaires déployés pendant les années 60 et 70, le pourcentage des enfants ayant au moins quatre ans de scolarité dans l'enseignement primaire avait atteint 50 % ou plus dans presque tous les pays en développement. Mais depuis les années 80, l'alourdissement du fardeau de la dette et l'application de programmes d'ajustement qui a suivi ont conduit de nombreux gouvernements à geler ou à réduire les dépenses consacrées à l'éducation. Comme l'UNESCO l'a fait remarquer, c'est l'enseignement primaire qui a été le plus durement touché et de graves dérapages se sont produits en Afrique subsaharienne. Le pourcentage d'enfants de 6 à 11 ans scolarisés est tombé de 55 % en 1979 à 45 % en 1995³⁶. L'une des réussites de l'Afrique subsaharienne risque ainsi d'être remise en cause : la réduction des inégalités entre garçons et filles du point de vue de la fréquentation scolaire. Le taux de scolarisation des filles est passé de 36 % en 1960 à 63 % en 1980. Mais, face à l'augmentation des frais de scolarité, les familles risquent de ne plus envoyer leurs filles à l'école s'il leur faut choisir

parmi leurs enfants ceux qui recevront une instruction. Étant donné la corrélation qui existe entre le bien-être de l'enfant et le niveau d'instruction de la mère, cela pourrait avoir à long terme des effets non négligeables sur la santé infantile et juvénile;

c) Le droit au logement. Lorsque les salaires sont bas ou diminuent, ou lorsque les salariés sont sans travail à la suite de programmes d'ajustement structurel - comme c'est le plus souvent le cas -, les travailleurs n'ont plus assez de ressources pour satisfaire leurs besoins fondamentaux, notamment en ce qui concerne le logement. De plus, le niveau élevé des taux d'intérêt met définitivement fin au rêve de ceux qui auraient souhaité être propriétaires d'un logement, et la dévaluation de la monnaie entraîne un renchérissement des matériaux de construction. Comme l'État cesse de fournir directement des logements ou des allocations de logement aux pauvres et que le marché de l'immobilier locatif n'est plus réglementé, les pauvres sont exploités par les propriétaires de logements privés et le loyer absorbe souvent plus de la moitié de leurs maigres ressources. Les expulsions sont chose courante car les prix du foncier montent en flèche, la tendance étant à la construction de logements coûteux destinés aux catégories à haut revenu. L'essor de l'immobilier pourrait également renchérir le coût de matériaux essentiels comme le bois d'oeuvre, les briques et le ciment, qui intéressent aussi la clientèle pauvre;

d) Le droit à la santé. L'article 25 de la Déclaration universelle des droits de l'homme énonce le droit de toute personne à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé et son bien-être. La réalisation de l'objectif de "La santé pour tous d'ici l'an 2000", consacré dans la Déclaration d'Almaty, a été fortement compromise par les coupures effectuées dans les budgets de santé publique, les objectifs sociaux et les finalités du développement étant repoussés à l'arrière-plan par des impératifs financiers. L'incapacité du FMI et de la Banque mondiale à faire en sorte que les budgets de la santé, de l'alimentation et de l'éducation soient épargnés par la politique générale de rigueur qu'exigent les programmes d'ajustement structurel dénote une grave erreur de jugement ³⁷. Des coupes drastiques ont inévitablement sur la protection sociale des effets néfastes qui se répercutent ensuite sur la productivité économique de la ressource humaine, suscitant fatalement chez les citoyens marginalisés des sentiments d'hostilité à l'égard du gouvernement. Selon une source autorisée, le trafic de drogue au Pérou, en Colombie et en Bolivie est intimement lié à la grave détérioration du tissu social que ces pays ont connue à la suite de la crise d'endettement et de la politique d'ajustement structurel qui l'a accompagnée ³⁸.

5. La multiplication des atteintes au droit du travail

66. Certaines normes du droit du travail ont été acceptées presque universellement en tant que droits fondamentaux consacrés par plusieurs traités conclus sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies. Elles concernent l'élimination de l'exploitation de la main-d'oeuvre enfantine, l'interdiction du travail forcé, la liberté d'association, le droit d'organiser et le droit de négociation collective et la non-discrimination en matière d'emploi ³⁹. Bien que certaines normes de travail soient presque universellement reconnues en tant que droits fondamentaux, les exemples de

violations qui continuent de se produire dans le monde sont légion. L'exploitation de la main-d'oeuvre enfantine est particulièrement révoltante et demeure un grave problème ⁴⁰.

67. Comme les pays endettés sont en concurrence pour attirer l'investissement étranger direct (IED) par des coûts salariaux alléchants, leurs normes de travail subissent une détérioration spectaculaire. Plusieurs pays annulent ou modifient leur législation du travail et leur législation sociale afin de créer des zones franches industrielles. Les politiques d'ajustement structurel, en privilégiant la libéralisation et le libre-échange, menotent les pays en développement au processus de mondialisation. Les zones de libre-échange, où s'effectuent en grande partie les opérations de montage réalisées outre-mer, sont des paradis pour les investisseurs américains, qui y ont accès à de l'électricité et à divers services et infrastructures subventionnés par l'État. Les zones de libre-échange signifient davantage de liberté pour les entreprises, moins de liberté pour les personnes. Le recours à la main-d'oeuvre enfantine et féminine y est une pratique largement répandue, et s'apparente presque à une forme moderne d'esclavage ⁴¹.

68. Aux Philippines et en Malaisie, par exemple, l'expansion rapide de l'investissement étranger a fait payer un terrible tribut. Derrière des murs souvent surmontés de barbelés, les zones franches ressemblent à d'énormes camps de travail où les syndicats, les grèves et la liberté de circulation sont soumis à de sévères restrictions. Un service d'ordre spécial fouille les personnes et les véhicules à l'entrée et à la sortie de la zone ⁴². Comme les multinationales s'implantent à l'étranger afin de réduire leurs coûts de main-d'oeuvre, elles ne paient leurs salariés que trois dollars par jour. Ceux-ci sont souvent logés dans des dortoirs surpeuplés et travaillent dans des conditions dangereuses et sous la menace permanente d'un licenciement.

69. Selon le *Rapport sur l'emploi dans le monde 1998-99*, les zones franches mises en place en vue d'attirer l'investisseur étranger dans les pays en développement ont créé des millions d'emplois pour les femmes, mais les conditions de travail et les salaires y sont bien médiocres et l'économie locale n'a pas grand-chose à en attendre. Le rapport indique que près de 27 millions de salariés, dont 90 % de femmes, travaillent dans plus de 850 zones franches industrielles partout dans le monde, tendance qui s'est fortement accélérée au cours des dernières décennies. Comme les coûts de main-d'oeuvre représentent une large part du coût total, les entreprises voient plutôt dans le travail une source de dépense à limiter qu'une ressource à développer ⁴³. Le droit d'organisation et de négociation collective est donc systématiquement battu en brèche.

6. Aggravation des disparités de revenus

70. Le plus souvent, les politiques axées sur le marché avantagent de façon disproportionnée les groupes nantis parce que des gens qui sont déjà bien placés en raison de leurs avoirs financiers, de leur éducation et de leurs contacts sociaux, ethniques et politiques sont mieux à même de tirer rapidement parti de l'éventail de possibilités que créent des pratiques d'économie de marché. Il existe d'abondants exemples de l'aggravation des disparités de revenu dans les pays ayant reçu l'appui du FMI.

71. Alors que le pourcentage de pauvres a pratiquement doublé dans plusieurs pays appliquant des PAS, la part du revenu national allant à la couche la plus riche de la population a nettement augmenté au cours des 15 dernières années. Par exemple, au Ghana, pays présenté comme un symbole de la "réussite" du FMI en Afrique, les réformes du secteur agricole ont profité de façon disproportionnée aux producteurs de cacao, qui ne constituent que 18 % des agriculteurs du Ghana et sont concentrés dans le sud. Une étude de 1987, réalisée par Overseas Development Institute, Université du Ghana, a montré que 32 % des exploitants de cacaotiers de la région d'Ashanti recevaient 94 % des recettes brutes provenant du cacao, alors que 68 % des paysans n'en touchaient que 6 % ⁴⁴. En même temps, le revenu par tête des agriculteurs autres que les exploitants de cacaotiers est resté stationnaire. Sauf en 1984, le taux d'autosuffisance alimentaire du Ghana n'a jamais cessé de reculer, faute d'incitations en faveur des productions vivrières. Des ressources rares comme le crédit, les services de vulgarisation, la technologie et autres intrants indispensables ont été réservées au secteur cacaoyer tandis que les paysans pauvres pratiquant une agriculture de subsistance ne peuvent compter que sur eux-mêmes ⁴⁵. En outre, la dévaluation draconienne de la monnaie ghanéenne (le cédi) a rendu des intrants comme les engrais inabordables pour le paysan moyen.

7. Affaiblissement des capacités locales de production

72. C'est dans le secteur agricole, en Afrique subsaharienne surtout, que le marasme économique est le plus évident. Dans la plupart des pays en développement, ceux d'Afrique subsaharienne notamment, les taux moyens de croissance annuelle de la production vivrière par habitant ont été négatifs entre 1979 et 1997. Dans le cadre des programmes d'ajustement, les agriculteurs ont de plus en plus souvent renoncé aux cultures traditionnelles; au Malawi, qui était autrefois un exportateur net de produits alimentaires, la production de maïs a chuté de 40 % en 1992, mais la production de tabac a doublé entre 1986 et 1993 ⁴⁶. Comme il faut absolument se procurer des devises pour s'acquitter du service de la dette, les sommes que l'État consacre à des services d'appui à l'agriculture comme la vulgarisation, le crédit et l'assistance technique sont monopolisées par les cultures d'exportation, et les besoins des paysans pratiquant une agriculture de subsistance n'entrent pas en ligne de compte, qu'il s'agisse de la sécurité alimentaire, de la conservation des sols ou du reboisement ⁴⁷. Ces choix économiques ont des retombées directes sur la productivité agricole, donc sur l'insécurité alimentaire et la malnutrition, et encouragent, de la part de paysans pauvres qui travaillent la terre pour survivre, un mode d'exploitation des ressources naturelles incompatible avec un développement durable. Les objectifs immédiats des politiques d'ajustement, à savoir l'amélioration des exportations de matières premières de manière à générer des ressources en devises qui permettront de s'acquitter du service de la dette, ne peuvent donc se concilier avec les impératifs d'une croissance à long terme ⁴⁸.

73. De plus, la libéralisation inconsidérée du commerce extérieur, qui a brutalement ouvert l'économie à la concurrence d'importations bon marché, a causé la faillite des petites et moyennes entreprises locales dans plusieurs pays ayant suivi une politique d'ajustement.

8. Aggravation de l'endettement

74. Dans pratiquement tous les pays en développement qui ont été sous la surveillance conjointe du FMI et de la Banque mondiale depuis le début de la crise d'endettement du tiers monde, le stock de la dette a augmenté et les charges annuelles du service de la dette n'ont guère diminué, bien que les économistes occidentaux aient prétendu que ces mesures réduiraient le fardeau de l'endettement. Le groupe de développement en faveur de solutions de remplacement (Group for Alternative Policies, GAP) a étudié 71 pays qui ont adopté des PAS, et son analyse met en évidence une corrélation entre la durée, mesurée en années, des programmes d'ajustement appliqués par un pays et l'accroissement de sa dette en pourcentage du PNB ⁴⁹. Les chiffres de la Banque mondiale elle-même montrent que la dette extérieure de 63 pays sur 69 a augmenté dans la période où ils ont appliqué des PAS. Une série d'initiatives approuvées par les pays du G-7 en faveur de l'allégement de la dette depuis le Sommet économique de Venise de 1987 n'ont pas vraiment réussi à débloquer la crise.

75. La persistance du problème de la dette, en limitant le volume des ressources disponibles pour acheter les importations nécessaires entraîne l'asphyxie des importations, prive l'industrie et l'agriculture des intrants indispensables et entrave les nouveaux investissements et même la maintenance du stock de capital dans plusieurs pays endettés. En Afrique, par exemple, de grands axes routiers d'une importance vitale pour le commerce intérieur et l'approvisionnement des régions rurales en biens et services ont pris, faute d'entretien, des allures de paysage lunaire, ce qui impose des coûts de transaction encore plus lourds aux producteurs et négociants locaux.

9. Les modes d'exploitation insoutenables des ressources naturelles sous l'effet de l'endettement

76. Il n'est certes pas facile de déterminer le lien exact entre crise de la dette, ajustement structurel et dégradation de l'environnement, mais à bien des égards, il semble que l'importance accordée à la diversification des exportations afin de se procurer les devises nécessaires pour s'acquitter du service de la dette mette à rude épreuve la base de ressources naturelles de nombreux pays pauvres. Il est évident que si les exportations de ressources naturelles, de bois tropicaux notamment, de plusieurs PMA ont augmenté de façon aussi spectaculaire, c'était pour satisfaire aux exigences du service de la dette, et la question de la viabilité écologique n'est même pas entrée en ligne de compte ⁵⁰. Les 14 pays les plus endettés (10 millions de dollars et plus) sont aussi ceux où la déforestation atteint des rythmes sans précédent ⁵¹.

77. Au Cameroun, par exemple, 150 sociétés titulaires de licences d'exploitation forestière pratiquent l'abattage à des fins commerciales; seules 23 d'entre elles sont camerounaises. Le Département namibien des pêches favorise la chasse aux phoques à grande échelle pour l'exportation vers l'Extrême-Orient. Selon le Groupe d'action namibien pour la protection des animaux, la mortalité des phoques durant leur première année de vie atteint 95 % ⁵². Le Ghana a relancé l'industrie du bois avec l'appui de la Banque mondiale pour compenser la baisse des recettes en devises provenant des ventes de cacao. La production de bois est passée de

147 000 à 413 000 mètres cubes entre 1984 et 1987 ⁵³. Cette politique a encore accéléré la destruction ininterrompue des forêts ghanéennes dont la surface a été considérablement réduite par plusieurs décennies de conversion des superficies boisées en espaces agricoles. Comme cela a été le cas dans d'autres régions du monde, la déforestation va probablement plonger le Ghana dans une situation désastreuse caractérisée par la chute de la production vivrière, une baisse de fertilité des sols et des problèmes d'approvisionnement en eau ⁵⁴.

78. L'ajustement consécutif à l'endettement a généralement un impact disproportionné sur les plus pauvres, qui se voient contraints de soumettre la base de ressources à des modes d'exploitation insoutenables. On en a des exemples avec la colonisation spontanée de la forêt tropicale, la petite industrie extractive et l'exploitation intensive de sols agricoles et d'écosystèmes marins marginaux. Les coupes arbitraires opérées dans le budget de programmes publics d'une importance vitale pour la protection de l'environnement, notamment les programmes de conservation des sols et de reboisement, parallèlement à la réduction des effectifs des organes de police, contribuent à accélérer la dégradation des ressources naturelles.

79. La tragédie qui a récemment frappé l'Amérique centrale illustre bien le problème. Même avant l'ouragan Mitch, le Honduras et le Nicaragua faisaient partie des pays les plus pauvres de l'hémisphère, près de la moitié de leur population vivant au-dessous du seuil de pauvreté. Le Nicaragua doit 6,1 milliards de dollars à ses créanciers et occupe ainsi la première place mondiale pour ce qui est de l'endettement par habitant. Ses remboursements au titre du service de la dette se sont élevés à 254 millions de dollars en 1997, et ont absorbé 52 % des recettes publiques, ce qui représente deux fois et demie le total combiné des dépenses de santé et d'éducation. Le Honduras doit 4,1 milliards de dollars et les montants versés pour rembourser cette dette représentent le tiers des recettes publiques de l'année dernière. Les coupes budgétaires dictées par les politiques d'ajustement et la réduction des effectifs des organes de police avaient déjà bien amoindri la capacité des deux États à protéger leurs ressources naturelles bien avant qu'ils soient victimes de l'ouragan Mitch et de ses dévastations. Si les investissements publics avaient servi à maintenir en place d'importants programmes d'aide aux petits paysans dans des domaines comme les services de vulgarisation, la conservation des sols, le reboisement et les productions agricoles écologiquement viables, l'ouragan aurait fait moins de ravages.

80. La conclusion c'est que le développement ne peut pas se faire au détriment de la base de ressources naturelles. La protection de l'environnement et le développement sont deux objectifs qui doivent être poursuivis simultanément; l'un ne va pas sans l'autre.

10. Une dichotomie croissante entre l'État et la société

81. De plus en plus, c'est à leurs créanciers extérieurs (le FMI et la Banque mondiale en particulier) plutôt qu'à leurs propres citoyens que bon nombre d'États du tiers monde doivent rendre compte. Dans tous les pays du tiers monde, l'État est soumis aux pressions qu'exercent, d'en haut, les forces invisibles de la mondialisation et, d'en bas, les forces sociales qui

sont les perdantes du processus de restructuration économique. Le droit des citoyens à participer pleinement à l'élaboration de la politique nationale de développement en est fortement limité. Ce conflit entre l'État et la société réduit les chances de consolidation démocratique dans de nombreux pays et, partant, les perspectives d'une meilleure protection des droits de l'homme.

82. Dans les économies en transition d'Europe centrale et orientale en particulier, les retombées sociales des PAS ressortent d'un nombre croissant d'indicateurs qui nous avertissent que la cohésion sociale et la sécurité des personnes sont sérieusement menacées. Le niveau terrifiant des taux de criminalité et d'homicide dans tous ces pays est symptomatique de l'érosion de la cohésion sociale, de l'aggravation largement ressentie des inégalités de revenu, de l'augmentation du chômage et d'un alcoolisme croissant ⁵⁵. Même si, de plus en plus, les infractions ne sont ni signalées ni détectées, le nombre de jeunes condamnés à des sanctions pénales a augmenté de façon spectaculaire dans la plupart des pays.

83. Des recherches universitaires récentes commencent également à mettre en lumière les liens entre les PAS et la prévalence des conflits et des tensions. Bien que les médias internationaux aient essentiellement attribué la crise somalienne et le génocide rwandais à des rivalités entre clans et entre ethnies, Michel Chossudovsky (1996) en rend en partie responsables les politiques économiques draconiennes du FMI et de la Banque mondiale, qui ont supprimé tous les filets de protection relevant de l'État et ont laissé l'économie rwandaise en ruine après l'effondrement du marché international du café à la fin des années 80. La chute des cours du café et les dévaluations répétées du franc rwandais ont jeté la population dans la pauvreté et la misère. C'est, d'après Chossudovsky ce qui a préparé le terrain sur lequel des responsables et des chefs avides de pouvoir ont pu semer les germes de la guerre civile et du génocide. La haine, qui n'aurait pas fait et n'aurait pas pu faire surface dans une économie prospère, n'a pas tardé à éclater et a entraîné l'effondrement de la société civile ⁵⁶. Il devrait être enfin évident que c'est souvent l'absence de justice qui est la cause principale de l'absence de paix. Tout programme de réforme économique qui bafoue la dignité humaine risque fort d'être rejeté par ceux qui en sont les victimes. Il risque aussi de provoquer davantage de conflits et de souffrances humaines.

F. Qui est touché ?

84. Soucieux d'amasser des fonds pour rembourser leurs créanciers des pays riches, les États du tiers monde imposent des politiques d'austérité économique à leur propre population. Ces mesures de rigueur ont notamment pour conséquence le renchérissement des produits alimentaires, la baisse des salaires et l'augmentation du chômage et du nombre de paysans sans terre dans la plupart des pays d'Amérique latine et d'Afrique, et aussi dans certains pays d'Asie. La réduction, sous la pression de l'endettement, des programmes de santé, de nutrition et d'alphabétisation, annule les résultats de longues années de développement. Le fardeau de la dette pèse particulièrement lourd pour les plus faibles - les pauvres, qui sont les moins à même de le supporter. Les personnes les plus affectées par les politiques d'ajustement structurel sont notamment :

1. Les femmes

85. L'observation montre comment se manifestent en général les répercussions de l'ajustement structurel sur les relations entre les sexes. Les femmes et les hommes subissent le contrecoup des PAS de plusieurs manières : renchérissement des produits alimentaires, baisse du revenu familial en valeur réelle et réduction des prestations sociales et des services de santé. Les femmes sont touchées de plein fouet, car ce sont elles les principales responsables du ménage ⁵⁷. Le nombre de familles dont le chef est une femme a augmenté dans plusieurs des pays en développement qui appliquent des politiques d'ajustement et où les hommes ont été contraints de migrer pour chercher du travail.

86. Quant aux stratégies préconisées par les PAS dans l'agriculture, l'exploitante n'en tire pas automatiquement profit. Pour elle, au Zaïre et en Tanzanie ⁵⁸, l'effet stimulant du relèvement des prix des productions végétales a été contrebalancé par l'augmentation du prix des biens de consommation et des intrants agricoles. Depuis la suppression des subventions sur les engrais, les paysannes qui pratiquent une agriculture de subsistance au Cameroun et au Malawi et qui, le plus souvent, ne commercialisent pas leurs produits, ne peuvent plus se permettre d'acheter des engrais faute d'argent liquide. Sans engrais chimiques, la production de cultures sensibles aux engrais, comme le maïs, va reculer ⁵⁹. En règle générale, les effets bénéfiques des PAS pour les exploitantes agricoles dépendent de l'existence de services et d'infrastructures publics, par exemple de moyens de transport donnant accès aux marchés locaux ⁶⁰.

2. Les enfants

87. La marginalisation économique et sociale persistante des pays les plus pauvres et, dans les pays, des communautés les plus démunies, prive des enfants de plus en plus nombreux de l'enfance qui leur permettrait d'être la solution et non le problème de demain. Ces dix dernières années en particulier, le recul des prix des produits de base, la faible rentabilité des investissements, la crise de la dette et les programmes d'ajustement structurel ont fait chuter le revenu réel de près de 800 millions de personnes dans une quarantaine de pays en développement. La baisse des revenus a atteint jusqu'à 20 % en Amérique latine. En Afrique subsaharienne, le niveau des revenus réels est inférieur à ce qu'il était lors de l'accession à l'indépendance au début des années 60. En même temps, avec la contraction des dépenses consacrées à des services sociaux essentiels, on a vu des centres de santé sans médicaments ni médecins et des écoles sans livres ni maîtres. Voilà les mécanismes qui ont réduit des millions d'êtres humains au désespoir ⁶¹. C'est ainsi qu'il y a de plus en plus d'enfants qui meurent parce que des coupes sombres ont été opérées dans le budget de programmes de vaccination et d'approvisionnement en eau potable. La diarrhée, le choléra et d'autres maladies transmissibles continuent à causer la mort de millions d'enfants qui auraient pu être épargnés.

88. Bien qu'on ne dispose que de données fragmentaires, il semble que les enfants soient de plus en plus nombreux à travailler dans l'agriculture et les ateliers clandestins, ce qui a évidemment des effets néfastes sur leur santé et leur éducation. De même, il y a de plus en plus d'enfants abandonnés et

vagabonds dans plusieurs pays du tiers monde dont l'économie s'est effondrée et où le budget des services sociaux a été amputé. Le nombre des enfants des rues a explosé dans les pays appliquant des programmes d'ajustement. La criminalité, les enfants "sniffeurs", la maladie et la détérioration des conditions de vie des enfants en général sont les symptômes de ce mal croissant. En Asie du Sud, le modèle de développement axé sur l'exportation conduit à l'exploitation d'une main-d'oeuvre enfantine dans l'industrie du tapis, du vêtement et du verre, avec des conditions de travail souvent inhumaines, et des enfants sont entraînés en nombre croissant vers des tâches dégradantes dans l'industrie du sexe.

3. Les familles

89. Les familles se sont désintégrées lorsque les pères sont devenus des travailleurs migrants. Et le nombre des migrants augmente à mesure que les petits paysans perdent leurs terres et ne parviennent plus à nourrir leur famille en cultivant des parcelles infertiles et trop exiguës. Les migrants deviennent aussi les principaux agents de transmission de maladies mortelles comme le sida. Il en va de même des jeunes femmes qui viennent en masse travailler dans les zones franches industrielles.

4. Les jeunes

90. Dans la plupart des pays en développement, des taux de fécondité dynamiques joints à la baisse de la mortalité infantile ont favorisé l'apparition d'une population jeune et, par conséquent, des taux élevés de dépendance. Le problème a atteint des proportions alarmantes en Afrique subsaharienne où, en 1996, les moins de 15 ans constituaient, selon les estimations, 45 % de la population totale. Il y avait 20 personnes à charge pour 100 actifs. Les taux élevés d'accroissement combinés à une forte proportion de jeunes ont sérieusement compromis trente années d'efforts consentis pour accélérer le développement socioéconomique de la région.

91. Étant donné l'extrême précarité de la situation socioéconomique depuis le début des années 80, encore exacerbée par les politiques d'ajustement structurel, les jeunes sont évidemment plus touchés que d'autres groupes par la pauvreté, le chômage et l'exode rural, par l'insuffisance et la saturation des établissements d'éducation et de santé, par la malnutrition, l'aggravation de la criminalité et des tensions sociales. L'OIT estime que dans les pays en développement d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, le taux de chômage des jeunes dans les villes dépasse souvent 30 %⁶². Et lorsque les démunis, les désespérés sont de plus en plus jeunes, déracinés, urbanisés, qu'ils connaissent bien mieux le monde que leurs parents et en attendent davantage, la désintégration sociale, les tensions interethniques et les troubles politiques deviennent presque inévitables - comme est inévitable la montée de la criminalité, de la violence, de l'alcoolisme et de la toxicomanie. Ainsi, d'après l'UNICEF, "on voit se constituer une sous-classe, mal éduquée, mal formée professionnellement, qui ne peut même pas atteindre les premiers échelons du progrès économique et social"⁶³.

5. Paysans et ouvriers agricoles

92. Si les programmes d'ajustement ont amélioré la production des cultures d'exportation, ils ont souvent accentué la pauvreté et les inégalités de revenu en zone rurale. La priorité à l'agriculture d'exportation a rejeté au second plan les paysans pratiquant une agriculture de subsistance, qui sont la majorité dans plusieurs pays du tiers monde ⁶⁴. Pour les petits paysans criblés de dettes, la suppression des crédits et des fournitures d'engrais subventionnés a parfois entraîné de graves pénuries d'intrants agricoles indispensables, ce qui a encore réduit la productivité. Bien que les agriculteurs aient bénéficié de l'abolition des mesures de contrôle officielles qui maintenaient à un niveau très bas le prix des produits agricoles vendus dans les villes, le relèvement des prix qui en est résulté a rarement profité aux ouvriers agricoles touchant un salaire fixe.

6. Les travailleurs urbains

93. Pour les travailleurs urbains, la récession économique, puis les nouvelles orientations résultant des PAS, ont eu pour conséquence une forte érosion de leur pouvoir d'achat et de leur niveau de vie en général. Combinée au gel des salaires, la hausse des loyers, du prix des produits alimentaires, des médicaments et des transports a contraint beaucoup de gens à se tourner vers le secteur parallèle pour compléter les revenus provenant du secteur structuré. Dans plusieurs pays, le démantèlement des entreprises publiques a fait perdre définitivement leur emploi à des milliers de personnes qui n'ont touché aucune indemnité de licenciement pour se lancer dans le secteur privé.

94. En Zambie, par exemple, les effectifs du secteur parapublic sont tombés de 176 000 salariés en juin 1992 à 149 000 en juin 1994 ⁶⁵. La spirale de baisse qui fait chuter le niveau de vie des travailleurs urbains possédant une formation de qualité contribue à exacerber l'exode des cerveaux, qui est devenu une véritable hémorragie dans beaucoup de pays pauvres. Comme ce sont les meilleurs et les plus compétents qui quittent la fonction publique, l'aptitude de l'État à mettre en oeuvre des réformes est gravement compromise.

7. Les chefs d'entreprise

95. Bon nombre de chefs d'entreprise produisant pour le marché intérieur ont fait faillite dès lors que les mesures d'incitation ont été réorientées de manière à favoriser les exportateurs. La suppression des droits protecteurs et les difficultés rencontrées pour obtenir des devises afin de se procurer les matières premières nécessaires et d'importer des machines ont accéléré la liquidation des petites et moyennes entreprises. Tandis que la dévaluation de la monnaie nationale renchérit le coût d'importations indispensables, la hausse des taux d'intérêts empêche les petites entreprises de développer leurs activités. Ce processus fait perdre leur travail à des dizaines de milliers de personnes.

G. L'ajustement à visage humain

96. En réponse aux critiques qui reprochent à l'ajustement d'avoir aggravé la pauvreté, la Banque mondiale prévoit à présent des programmes de protection sociale et des filets de sécurité qualifiés de "dimensions sociales de l'ajustement" visant à protéger les pauvres des effets néfastes de l'aménagement structurel. Cependant, ces programmes semblent être trop modestes et trop tardifs pour pouvoir remédier sensiblement aux causes fondamentales de la misère et du manque de moyens d'action. Les programmes à dimension sociale sont essentiellement des mesures palliatives : d'aucuns les considèrent comme une tentative de la part de la Banque mondiale et des régimes politiquement vulnérables ayant pour objet d'"apaiser" les populations démunies qui s'organisent désormais de façon à remettre en cause les politiques en question et la nature des régimes qui y adhèrent. Les préoccupations des organisations de la société civile sont d'ordre économique (chômage, baisse des salaires réels), social (réduction des services d'aide sociale) et politique (répression, privation des droits de l'homme), portant dans tous les cas témoignage d'une mauvaise orientation des ressources et d'une déresponsabilisation.

H. La stratégie des créanciers : trop modeste, trop tardive et trop austère

97. Depuis le milieu des années 80, certaines dispositions ont été prises pour traiter le problème de l'endettement des pays en développement. Les institutions multilatérales et les donateurs bilatéraux ont apporté leur appui à des dispositifs de réduction de la dette commerciale. Les créanciers publics (gouvernementaux) ont annulé les dettes transformables en dons contractées à leur égard. Enfin, les gouvernements créanciers se sont mis d'accord sur une série de mesures telles que les conditions de Toronto, de la Trinité-et-Tobago et, en 1995, de Naples. Ces mesures ont contribué à réduire le poids de la dette, mais de nombreux pays pauvres très endettés ont encore à régler l'essentiel de leurs créances. La dette des pays d'Afrique subsaharienne a, par exemple, été effacée à hauteur de 7 milliards de dollars seulement, l'encours restant de 150 milliards.

98. Face à l'énorme dette des pays d'Amérique latine envers les banques commerciales, la réponse ne s'est pas fait attendre, comme l'ont démontré le Plan Baker de 1985 et le Plan Brady de 1989. Vu l'ampleur de cette dette et la menace qu'elle faisait peser sur le système bancaire occidental, les banques commerciales ont dû accorder de nouveaux prêts aux pays débiteurs pour leur éviter d'accumuler les arriérés de paiement d'intérêts. Le FMI a également consenti de modestes prêts sur ses propres ressources en veillant à ce que les débiteurs engagent des réformes économiques essentielles. Outre une nouvelle injection de fonds, les débiteurs se sont vu accorder des délais pouvant atteindre 14 ans pour rembourser les emprunts venant à échéance.

99. La dette des pays en développement démunis, répartie entre de nombreux donateurs bilatéraux et ayant une faible incidence sur la santé du système financier mondial, n'a pas bénéficié d'une aussi grande attention. Des propositions comme celles formulées par l'ancien Président de la République française, François Mitterrand, au Sommet économique du G-7 à Toronto (conditions de Toronto) et par le Chancelier de l'Échiquier du Royaume-Uni,

Nigel Lawson, à la réunion d'avril 1997 du Comité conjoint du développement de la Banque mondiale et du FMI, visant à réduire la dette bilatérale des pays pauvres d'Afrique, sont devenues plus courantes à mesure que les pays débiteurs prenaient du retard dans le règlement de leurs créances.

100. En décembre 1987, le FMI a triplé le montant de la FAS pour créer la Facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR), les gouvernements du G-7 (sauf les États-Unis) et l'Arabie saoudite fournissant les capitaux nécessaires et mettant en place un fonds visant à bonifier les taux d'intérêt de la dette contractée envers les institutions multilatérales. Il ne s'agit pas, en l'espèce, de nouveaux apports destinés au développement des pays débiteurs.

101. En septembre 1988, la Banque mondiale a annoncé un allègement des paiements d'intérêts pour 13 pays africains à faible revenu auxquels elle avait antérieurement accordé des prêts. Le fonds correspondant a servi à refinancer 650 millions de dollars sur les 700 millions dus, à l'aide des sommes remboursées sur d'anciens prêts de l'Association internationale de développement (IDA) et de contributions provenant des budgets norvégien et suédois consacrés à l'aide. Autrement dit, des contributions bilatérales ont été utilisées pour rembourser le FMI et la Banque mondiale, ces deux institutions étant les premières à bénéficier des paiements effectués au moyen des fonds en question.

102. L'Allemagne, la France et la Suède ont annulé des crédits à l'exportation, le Canada et les Pays-Bas des prêts consentis au titre de l'aide. La France a, comme elle l'avait annoncé en mai 1989, effacé la dette publique de tous les pays africains à faible revenu.

103. En dépit des nombreuses déclarations du G-7 préconisant des mesures visant à réduire le montant de la dette des pays pauvres très endettés, dont la plupart se trouvent en Afrique, les progrès réalisés dans le cadre du Club de Paris ont été extrêmement lents. Les conditions de Toronto ont été appliquées avec parcimonie. Cela étant, une défaillance généralisée des pays débiteurs n'a pu être évitée que par des opérations répétées de rééchelonnement, par lesquelles les créanciers publics ont laissé les intérêts et les charges futures s'accumuler en différant les paiements. Ces exercices de haute voltige ont alimenté plutôt qu'atténué la crise de la dette en contribuant à une accumulation intenable d'arriérés. Plus de 40 % des emprunts contractés aux conditions du marché par les pays d'Afrique subsaharienne envers les pays industrialisés représentent des paiements d'intérêts différés, capitalisés par le Club de Paris et ajoutés au montant total de la dette.

104. À la fin de 1994, le Club de Paris a décidé d'introduire les "conditions de Naples", conçues de façon à réduire de 67 % l'encours de la dette des pays à faible revenu répondant aux critères applicables (qui - il convient de le signaler - ne prévoient pas de dispositions relatives aux droits de l'homme). Les conditions de Naples sont censées constituer un mécanisme de "sortie", étant entendu que le pays débiteur ne sollicitera pas un nouvel allègement de la dette une fois qu'il en aura bénéficié. Peu de pays - ce qui n'est guère surprenant - ont choisi d'en tirer parti, en raison de la rigidité des critères (notamment la stricte application d'un programme du FMI pendant

trois ans) et de l'exclusion tant des emprunts contractés après la date butoir que des créances ayant fait l'objet d'opérations de rééchelonnement.

105. Les nombreux plans très médiatisés de réduction de la dette, tels que les conditions de la Trinité-et-Tobago et de Toronto, présentent l'inconvénient de faire l'impasse sur le problème croissant de la dette multilatérale. Les Statuts de la Banque mondiale et du FMI n'autorisent pas l'annulation ou le rééchelonnement des dettes contractées à leur égard.

I. L'initiative relative aux pays pauvres très endettés (PPTE)

106. En octobre 1996, la Banque mondiale et le FMI se sont cependant mis d'accord sur le premier mécanisme global de réduction de la dette des pays les plus pauvres. Cette initiative intéresse 41 pays lourdement endettés (33 en Afrique, 4 en Amérique latine, 3 en Asie et 1 au Moyen-Orient) dont la dette doit être ramenée en six ans à un niveau considéré comme "supportable" *. Seuls les pays ayant accès à la FASR peuvent en bénéficier. Le pays doit, dans l'intervalle, mettre en oeuvre des politiques économiques soutenues par la Banque mondiale et le FMI. L'initiative PPTE laisse une certaine marge de manoeuvre, de sorte qu'un pays qui va au-delà des critères fixés par la Banque mondiale et le FMI peut bénéficier d'un allègement de la dette dans des délais plus courts. À ce jour, sept pays seulement ont conclu un accord à ce titre : l'Ouganda, la Bolivie, le Burkina Faso, le Guyana, la Côte d'Ivoire, le Mozambique et le Mali. L'Ouganda a été le premier à parvenir au terme du processus : les mesures supplémentaires d'allègement de la dette dont il a ainsi bénéficié portent sur près de 650 millions de dollars ⁶⁶.

107. Les détracteurs de l'initiative PPTE considèrent que celle-ci ne va pas assez loin. Pendant des années, de nombreux autres pays ayant cruellement besoin d'une aide ne pourront pas être admis au bénéfice de ce plan en raison de ses critères rigoureux. Le Bénin et le Sénégal, deux pays relativement pauvres, en ont par exemple été exclus, leur dette ayant été jugée supportable ⁶⁷. Selon les critères fixés, le pays doit enregistrer de bons résultats économiques pendant six ans de suite dans le cadre d'un processus en deux étapes. La première correspond aux conditions de Naples : elle consiste à rééchelonner suivant ces conditions les obligations de service de la dette envers les pays du Club de Paris. À la fin de cette étape, le débiteur peut bénéficier d'une réduction de dette concernant jusqu'aux deux tiers de ses créances. En principe, une décision est prise à ce stade quant à la nécessité d'une deuxième étape.

108. Les critères d'admissibilité de la seconde étape de l'initiative, qui permet de réduire les obligations de service de la dette dans une proportion pouvant atteindre 80 % (soit 13 points de plus que le pourcentage accordé selon les conditions de Naples) fixent la barre nettement plus haut et

*La dette est dite supportable ou viable si le pays peut s'acquitter intégralement de ses obligations actuelles et futures au titre du service de la dette extérieure sans recourir à des opérations d'allègement ou de rééchelonnement ni accumuler d'arriérés, et sans compromettre inconsidérément sa croissance.

les allégements sont consentis cas par cas. Les pays admissibles sont tenus d'obtenir trois nouvelles années durant de bons résultats dans le cadre d'un programme d'ajustement structurel soutenu par la Banque mondiale et le FMI. En outre, l'objectif de l'initiative PPTE correspond à des chiffres de viabilité de la dette extrêmement élevés. Un tel plan peut au mieux rendre un pays capable de rembourser à nouveau ses emprunts, mais n'accorde pas suffisamment d'attention aux sacrifices humains et écologiques requis pour y parvenir. L'initiative ne tient en fait aucun compte des impératifs de développement humain et de lutte contre la pauvreté dans l'analyse visant à déterminer si la dette est supportable.

109. Les carences de l'initiative PPTE deviennent manifestes lorsqu'on examine le montant de la réduction de dette accordée au Mozambique le 7 avril 1998. L'accord, qui a nécessité plus de 12 mois de négociations intensives, était censé libérer des ressources vitales dont le Mozambique a besoin pour l'éducation, la santé et l'approvisionnement en eau salubre. Or les chiffres obtenus auprès du Trésor britannique et du FMI par la Coalition pour le jubilé de l'an 2000 montrent que les paiements du Mozambique au titre du service de la dette avant et après l'initiative PPTE sont identiques, s'établissant en moyenne à 113 millions de dollars par an. Alors que cette initiative est censée offrir une "sortie" pour échapper au piège de l'endettement, les pays continueront de devoir s'acquitter de la partie de la dette considérée comme impossible à régler ⁶⁸.

III. L'AJUSTEMENT DANS LA TRANSFORMATION

A. Changer de cap : nouvelle stratégie proposée

110. Pauvreté, marginalisation, aliénation systématique restent les problèmes les plus importants et les plus répandus auxquels se heurtent de nombreux pays endettés du tiers monde et d'Europe orientale. Ces problèmes ne sauraient être correctement traités tant que la conception actuelle de l'ajustement structurel n'aura pas sensiblement évolué.

111. Des réformes macroéconomiques telles qu'une dévaluation, une politique des prix et des réaménagements budgétaires et fiscaux sont des éléments indispensables dans toute stratégie équilibrée et intégrée de développement national. Cependant, leur mise en oeuvre n'aura guère d'incidences sur la viabilité à long terme du développement, une gestion saine des ressources naturelles ou la réduction de la pauvreté et des inégalités, à moins qu'elle ne s'accompagne d'une transformation radicale des structures économiques et politiques iniques existant aux niveaux tant national que mondial. Bref, réajuster les structures économiques revient également à réajuster celles du pouvoir, ce à quoi s'opposeront dans bien des cas des groupes sociaux et politiques influents dans le pays concerné, ou de puissants intérêts dans l'économie mondiale.

112. Des dirigeants de pays du tiers monde et des donateurs occidentaux font valoir que la relance de la croissance et le remboursement de la dette sont les moyens qui permettront de résoudre dans les meilleurs délais le problème plus général du développement. Cependant, une telle démarche ne fera que perpétuer les liens de dépendance du système de marché, la reprise de la croissance faisant payer un lourd tribut à la majorité des pauvres. Elle peut

permettre un retour à la "normale", mais celle-ci repose sur l'exploitation et une situation immorale lorsque les lois du marché ne sont pas encadrées et qu'aucun programme d'accompagnement n'est prévu à l'intention des personnes démunies. L'expérimentation futile de programmes d'ajustement structurel pendant près d'une vingtaine d'années a affaibli la protection sociale dont bénéficient des millions de pauvres dans le tiers monde, les privant de leurs droits économiques, sociaux et culturels.

B. L'ajustement dans la transformation : principes généraux

113. Un autre type d'ajustement, assorti d'une transformation, devrait mettre l'accent sur une croissance économique durable reposant sur la justice sociale ⁶⁹. Il faudrait pour cela adapter l'économie pour répondre aux besoins de l'être humain, et non l'inverse. La Déclaration de Copenhague sur le développement social (par. 91) a par exemple invité les gouvernements à veiller à ce que les programmes d'ajustement structurel tiennent compte des objectifs du développement social, à faire en sorte que les crédits affectés aux programmes sociaux de base échappent aux réductions budgétaires et à examiner et modifier les incidences des programmes d'ajustement structurel de façon à atténuer les effets préjudiciables de ces programmes et à en renforcer les effets positifs. L'ajustement dans la transformation devrait, par ailleurs, englober les éléments suivants :

1. Favoriser le développement humain et l'égalité entre les sexes

114. Ce type d'ajustement devrait viser à mettre en route un vaste processus de développement humain et d'émancipation. Celle-ci est le fondement même du développement humain, et non un simple moyen permettant d'aboutir à une fin ⁷⁰. Les réformes politiques et économiques à entreprendre dans le tiers monde doivent s'attacher à donner à chaque homme et à chaque femme les moyens de prendre en main leur existence, à conférer aux communautés de plus larges responsabilités dans leur propre développement et à faire en sorte que les gouvernements soient à l'écoute de la population. Le processus d'émancipation consiste à transformer la situation économique, sociale, psychologique, politique et juridique des personnes actuellement réduites à l'impuissance. Il passe par la mise en place d'organisations populaires autonomes et cohérentes, la défense des droits juridiques du secteur populaire et une sensibilisation à ces droits. Il suppose également une forme de restructuration socio-économique et politique qui retirera aux gardiens actuels du pouvoir d'État le monopole des moyens d'action, permettra aux plus défavorisés de satisfaire leurs besoins essentiels et de participer pleinement à la prise de décisions et offrira des possibilités de défier les exploiters tant locaux qu'extérieurs.

2. Accorder la priorité à la satisfaction des besoins fondamentaux de l'être humain

115. Le processus d'ajustement doit, en s'accompagnant d'une transformation, privilégier la lutte contre la pauvreté et la satisfaction des besoins essentiels de la population, principale ressource à valoriser. Les soins de santé, la nutrition de base et l'instruction sont les pièces maîtresses d'une stratégie de transformation centrée sur l'être humain. Des personnes sous-alimentées, incapables de recevoir des services de santé et d'éducation,

ne sont pas en mesure d'améliorer leurs propres conditions de vie ou même d'apporter une contribution productive à la nation. Les déséquilibres nutritionnels sont aussi importants que les déséquilibres commerciaux et de forts taux de mortalité infantile nécessitent des mesures d'urgence au même titre que des taux d'inflation élevés. La prise en compte des besoins de l'être humain devrait donc faire partie intégrante du programme d'ajustement d'un pays. Il faut pour cela examiner d'un oeil critique les modèles existants - reposant essentiellement sur une croissance induite par les exportations - que prônent actuellement les institutions financières internationales ⁷¹. Le modèle de croissance axé sur les exportations a eu des effets néfastes sur les besoins élémentaires de l'être humain. Du fait de la coopération des gouvernements du tiers monde avec des intérêts privés locaux et internationaux dans le cadre d'une triple alliance, aucune de ces trois parties n'est tenue de satisfaire les besoins des personnes démunies, ou susceptible de le faire. Il est donc essentiel d'inciter les pays en développement à parvenir à l'autosuffisance en matière de production vivrière pour pouvoir faire face aux problèmes de balance des paiements en préservant le bien-être de la population.

3. Garantir un mode de représentation et de prise de décisions démocratique

116. Un processus d'ajustement allant de pair avec une transformation doit permettre à la population d'exprimer réellement son opinion sur la façon dont les politiques de développement au sens large sont élaborées et mises en oeuvre. Il est rare que des collectivités adhèrent à une politique imposée d'en haut ou de l'extérieur par ceux qui affirment posséder le savoir et s'arrogent le pouvoir de décider pour les autres. La participation est un droit de l'homme. La population devrait avoir le moyen d'étudier les problèmes qui se posent à elle et d'exprimer des idées pour les résoudre. C'est seulement à cette condition que le développement pourra être considéré comme un processus libérateur permettant aux individus et aux groupes sociaux, notamment ceux qui sont actuellement opprimés et marginalisés, de définir leurs propres besoins, de faire appel à leurs propres ressources et de forger leur avenir. Les programmes d'ajustement doivent donc inspirer, mobiliser et mettre à profit l'esprit d'initiative et l'ingéniosité des plus démunis à des fins productives. Une telle démarche exige qu'ils participent de façon démocratique à la prise de décisions concernant leur existence et leur avenir.

117. À l'échelon international, la démocratisation et la réforme sociale des pays du tiers monde sont subordonnées au degré d'évolution interne qui sera observé dans les pays chefs de file et leurs institutions. Les institutions financières internationales, si longtemps dominées par les pays du G-7, doivent être démocratisées. Le mode de représentation et de scrutin dans les organismes issus des accords de Bretton Woods repose actuellement sur la puissance économique, ce qu'on pourrait assimiler au principe "un dollar, une voix". Le G-7 exerce donc une influence prédominante sur les décisions de ces institutions, alors que les pays pauvres ne disposent dans leur grande majorité d'aucun pouvoir réel. De ce fait, les organisations en question continuent d'appliquer leur propre définition du développement dans le monde entier en ne prenant guère en considération les conséquences de leurs politiques sur la majeure partie de la population démunie des pays en développement. En bonne logique, des institutions, telles que le FMI, et des

instances officieuses, comme le Club de Paris, devraient être réorganisées pour que les organisations non gouvernementales des pays débiteurs - dont les syndicats d'agriculteurs et de travailleurs - puissent contribuer à l'élaboration des programmes d'ajustement de leurs pays. Tant que des citoyens avertis n'auront pas, en grand nombre, exigé des transformations de ce type, il sera très difficile de modifier les processus décisionnels des institutions multilatérales.

4. Garantir une juste rémunération du travail

118. Ce principe intéresse toutes les institutions qui président à l'ordre économique mondial, qu'il s'agisse de l'activité financière, du commerce ou du développement. Au niveau de l'économie nationale, le système économique mondial devrait garantir des prix justes et rémunérateurs aux producteurs de matières premières des pays en développement : d'où la nécessité de réformer ou de reconstruire les institutions régissant le commerce mondial en vue de promouvoir ce principe. Pour les débiteurs de notre époque, tout comme dans les années 30, il n'y a pas moyen de s'en sortir. Les pays qui s'évertuent à trouver une issue à la crise d'endettement grâce aux exportations devraient au moins obtenir un prix équitable pour leurs marchandises et pouvoir les vendre sans entraves injustifiées. Aucune de ces deux conditions n'est aujourd'hui remplie. Les cours des matières premières ont chuté de façon spectaculaire, comme l'attestent même les données du FMI. Rien qu'en 1990, les prix des 34 produits exprimés en droits de tirage spéciaux - monnaie composite utilisée par le Fonds, qui permet d'éviter les distorsions imputables aux fluctuations du dollar - ont baissé de 13 % ⁷².

119. Pour les ouvriers et les manoeuvres, les décisions des institutions multilatérales ne devraient pas porter atteinte aux droits du travail. Or les programmes du FMI s'attachent souvent, à l'heure actuelle, à abaisser les salaires réels et à accentuer la répression exercée par les pouvoirs publics à l'égard des travailleurs qui demandent une amélioration de leurs salaires ou de leurs conditions de travail.

5. Procéder à un partage équitable de la charge de la dette

120. Les notions de traitement démocratique et de responsabilité supposent une plus grande équité dans le partage de la charge de l'ajustement aux niveaux tant local qu'international. Les coûts des 1 500 milliards de dette du tiers monde devront certes être assumés d'une façon ou d'une autre, mais il convient d'en libérer les majorités démunies qui ont le moins contribué à la crise. Le fardeau doit être réparti plus équitablement entre pays et groupes sociaux, ainsi qu'entre les banques transnationales qui ont consenti des prêts. Il faut pour cela renoncer à travestir le problème et à maintenir la fiction selon laquelle ces prêts restent pour l'essentiel effectivement "performants".

121. Ces principes une fois posés, il convient d'évaluer l'éventail des solutions envisagées face à la crise sociale et économique et de formuler de nouvelles propositions visant à promouvoir un développement centré sur l'être humain.

IV. RECOMMANDATIONS

A. Mesures à prendre au niveau international

1. Annulation de la dette des pays pauvres très endettés

122. Pour de nombreux pays pauvres endettés, il s'avère nécessaire de réduire sensiblement la dette afin de réamorcer et de doper la croissance. La priorité devrait être accordée à la fois : i) aux pays qui émergent de plusieurs années de guerre civile aux effets dévastateurs (les pays sortant d'un conflit); et ii) à ceux qui ont été ravagés par des catastrophes naturelles. Même pour les pays qui ne sont pas considérés comme surendettés, l'accumulation de la dette hypothèque fortement la croissance. Cela dit, tout programme d'annulation de la dette doit bénéficier d'un large soutien auprès de la population et cadrer avec un plan économique national élaboré en concertation avec tous les intervenants nationaux concernés, notamment les organisations de la société civile. Il s'agit là d'une proposition que la campagne mondiale pour le jubilé de l'an 2000, visant à réduire l'endettement, s'attache actuellement à promouvoir.

123. Les gouvernements des pays occidentaux pourraient tirer des enseignements d'une proposition dont a été saisie la Chambre des représentants des États-Unis. La section américaine de la campagne pour le jubilé a présenté à la cent sixième session du Congrès un projet de loi comprenant les éléments suivants ⁷³ :

a) Les dispositions envisagées prévoient l'annulation de la dette bilatérale contractée par les pays pauvres envers le Gouvernement des États-Unis dans le cas de prêts ou de crédits accordés dans des conditions de faveur au titre d'un programme d'assistance extérieure ou de développement agricole émanant de ce gouvernement;

b) La loi proposée autorise également une réduction d'au moins 90 % des dettes des pays pauvres envers les États-Unis résultant de prêts assortis de conditions commerciales (taux du marché), de garanties ou de crédits accordés dans le cadre de programmes d'assistance extérieure, de vente d'armes, de livraison de produits ou de promotion des exportations, émanant des États-Unis;

c) La priorité serait accordée aux pays qui se sont systématiquement attachés à lutter contre la pauvreté ou ont récemment été victimes d'une catastrophe naturelle de grande ampleur, en excluant ceux qui se caractérisent par des dépenses militaires excessives, des violations flagrantes des droits de l'homme, un important trafic de stupéfiants ou des conflits ethniques;

d) Selon la loi envisagée, les pays seraient tenus de créer, dans le cadre d'un processus transparent et participatif, un fonds d'affectation spéciale pour le développement humain dont les ressources serviraient à réduire le nombre de personnes qui vivent dans la misère, à faciliter l'accès des plus défavorisés aux services sociaux de base (éducation, santé, eau salubre et assainissement, notamment) et à prévenir la dégradation de l'environnement.

2. Application de conditions liées au respect des droits de l'homme dans les futurs prêts

124. Même si la "conditionnalité" est une question litigieuse, vu ses incidences supposées sur la souveraineté nationale, elle peut s'avérer souhaitable pour autant qu'elle repose sur des critères liés au développement humain et au respect des droits de l'homme ainsi que sur une large concertation avec les organisations de la société civile et les autorités gouvernementales. Une telle démarche exige une transparence et une responsabilisation accrues de la part des bailleurs de fonds, notamment la Banque mondiale et le FMI. Il faudrait renoncer à la confidentialité qui caractérise les programmes d'ajustement. Toutes les lettres d'intention destinées au FMI devraient, en particulier, faire clairement état de l'effet prévu des politiques d'ajustement structurel sur l'emploi, la répartition des richesses et les besoins essentiels.

125. La conditionnalité permettrait de veiller à ce que les ressources libérées par l'allégement de la dette soient efficacement mises à profit et non pas dilapidées du fait de la corruption, de dépenses militaires ou de projets grandioses présentant des avantages minimes, voire nuls, sur le plan d'une croissance durable ou de la réduction de la pauvreté. Chaque pays devrait mettre en place un groupe de surveillance composé de représentants des pouvoirs publics, des donateurs et de la société civile afin d'observer la façon dont les gouvernements respectent ces conditions.

3. Création de mécanismes internationaux visant à récupérer les fonds détournés par des dirigeants corrompus

126. La pression de l'endettement sur certains pays pauvres peut être atténuée si des efforts sont entrepris au niveau international pour récupérer les sommes considérables illégalement détournées par de nombreux dirigeants corrompus du tiers monde. Il faudrait pour cela que les pays occidentaux consacrent autant d'attention, sinon plus, à une telle entreprise qu'à la recherche de l'argent blanchi par les trafiquants de drogue par l'intermédiaire de banques commerciales. La décision récente du Gouvernement suisse d'indemniser les rescapés de l'holocauste nazi des détournements d'or et de fonds déposés auprès de banques suisses pourrait servir de précédent pour procéder de même à l'égard des vastes ressources financières soustraites par les élites du tiers monde.

4. Réforme des systèmes économique, financier et commercial à l'échelle internationale

127. Le développement à long terme des pays endettés est inconcevable sans une restructuration radicale des systèmes financier, monétaire et commercial à l'échelle mondiale. Il faut que la communauté internationale redouble d'efforts pour créer un climat commercial et financier plus favorable permettant aux pays débiteurs d'accroître leurs exportations et de mobiliser les divers types d'apports financiers requis en vue de soutenir leur développement économique. Des mesures propres à mettre un terme à la récession, à stimuler le commerce et à réduire les contraintes financières devraient s'avérer nettement plus utiles que des transferts d'aide. En particulier, l'application de prix équitables aux produits de base et

l'accès de ces produits aux marchés sont d'une importance primordiale. Il faudrait pour cela transformer les structures du commerce des produits primaires en facilitant l'accès des pays les moins avancés aux marchés du Nord, encourager un degré accru d'ouvrison des produits avant le stade de l'exportation et élargir le régime préférentiel dont ils bénéficient actuellement.

5. Protection des ressources naturelles

128. Les prêts devraient à l'avenir être subordonnés à une évaluation de leurs incidences sur l'environnement et sur les ressources dont sont tributaires les populations démunies. Il faudrait si possible éviter de financer, par exemple, de grands barrages ayant pour effet de déplacer d'importants groupes de population et de détruire l'écosystème. Des projets de cette ampleur ne devraient pas être envisagés sans une concertation appropriée avec les communautés touchées.

B. Mesures à prendre au niveau régional

129. À l'échelon régional, il convient de veiller tout particulièrement à renforcer sensiblement la coordination et la coopération sur de nombreux aspects du développement économique. Une expansion des échanges intrarégionaux dans les secteurs agricole et industriel, de nombreuses branches de services (transport, communication, tourisme, etc.), le secteur financier et la recherche agronomique et médicale pourrait être extrêmement bénéfique. Or la conception orthodoxe des programmes d'ajustement structurel traite chaque pays individuellement, sans tenir compte de la nécessité de resserrer la coopération régionale et de tirer plus efficacement parti des ressources en les mettant en commun.

130. Dans une économie mondiale dominée par de puissants blocs économiques régionaux, une intégration accrue au sein d'une région, notamment en Afrique, permettrait aux pays de développer leur commerce régional et de privilégier la coordination dans de vastes secteurs de la politique économique. La coopération offrirait des possibilités de spécialisation au niveau local en vue de mettre pleinement à profit les avantages comparatifs locaux (plutôt que mondiaux) en combinant leurs atouts et en partageant les ressources. Elle permettrait de dégager des complémentarités entre les régions et d'abaisser les coûts élevés de production et de commercialisation. Tout ajustement structurel assorti d'une transformation devrait donc accorder l'importance voulue à la coopération régionale.

C. Mesures à prendre au niveau national

131. À l'échelon national, l'ajustement structurel allant de pair avec une transformation doit mettre l'accent sur un mode de croissance économique visant à améliorer le développement humain. En l'absence de croissance, il est difficile de créer des emplois et de relever les salaires. Cependant, la corrélation entre croissance économique et développement humain est fonction des éléments ci-après :

a) *Renouvellement des formes démocratiques de gouvernement.* Pour être crédible, un cadre directeur visant à encourager la croissance économique et le développement humain dans les pays endettés, notamment en Afrique, doit tenir compte des problèmes liés au climat politique. Les aspects essentiels d'un tel environnement sont la stabilité politique, un ordre politique fondé sur des règles et arbitré par un appareil judiciaire impartial et indépendant, ainsi qu'une bonne gestion des affaires publiques privilégiant la transparence et la responsabilité. La décentralisation et le renforcement des principales institutions de l'État sont des conditions *sine qua non* pour créer de nouvelles formes de participation des citoyens à la vie politique nationale. La démocratisation, conjuguée à une émancipation de la population, est la clé d'une croissance sociale et économique généralisée et soutenue et d'une transformation connexe. En faisant obstacle à la corruption et à l'incompétence, la participation de citoyens avertis permet de tirer le meilleur parti possible de ressources peu abondantes et de les consacrer à la promotion du développement humain;

b) *Création d'un climat favorable à une croissance économique équitable.* Le fait de privilégier une réforme du marché ne saurait susciter un "miracle économique". Il faut aussi une étroite coopération entre l'État et la société civile. Une véritable stratégie de réduction de la pauvreté doit prévoir des investissements accrus dans les infrastructures rurales et un plus large accès des groupes défavorisés aux actifs productifs tels que la terre et le crédit. Des mesures d'encouragement par les prix, des marchés plus efficaces, des initiatives visant à remédier rapidement au problème des dépenses publiques improductives, une meilleure sélection des projets d'investissement du secteur public, la maîtrise des pressions monétaires et le maintien d'un taux de change réaliste sont autant d'éléments nécessaires à une croissance allant de pair avec l'équité. Il convient également de reconnaître et de promouvoir le rôle important joué par le secteur privé (local notamment). Bref, l'État doit créer un environnement permettant aux citoyens d'économiser, d'investir et de produire;

c) *Mesures propres à assurer la sécurité alimentaire.* Dans les pays endettés démunis, l'activité économique doit être radicalement restructurée de façon à privilégier une transformation de l'agriculture paysanne, en transférant vers ce secteur une part suffisante des ressources nationales et en inversant l'équilibre des forces pour que les processus de prise de décisions soient contrôlés par les communautés plutôt que par l'administration centrale. Il faudrait accorder la priorité à la production et à la distribution de vivres et de produits d'origine animale (y compris pour l'exportation) et veiller non seulement à ce que des aliments soient disponibles, mais également à ce que la population ait les moyens de se les procurer. Il convient à cet effet soit de prévoir des emplois, soit de permettre l'accès aux terres productives, d'où la nécessité d'améliorer les services de vulgarisation, le crédit et la formation dans le secteur agricole, tout comme les activités connexes (notamment les agroindustries), et de développer les transports et les autres infrastructures matérielles dans les zones rurales;

d) *Appui au secteur non structuré.* Dans de nombreux pays, le secteur non structuré joue un rôle appréciable en offrant des emplois et des revenus à des millions de personnes tout en fournissant des services indispensables.

Une stratégie d'ajustement assortie d'une transformation devrait viser à encourager ce secteur en supprimant les entraves d'ordre juridique et réglementaire et en développant les sources de crédit, la formation et les circuits de commercialisation.

D. L'ajustement structurel dans les pays sortant d'un conflit

132. Une économie ravagée par des années de guerre, de famine ou de dictature militaire, dépourvue d'infrastructure et de compétences en matière de gestion, ne peut pas au pied levé s'adapter à la dynamique d'une économie mondiale en pleine évolution. Dans les pays sortant d'un conflit, des efforts devraient être déployés tant à l'extérieur que localement en vue d'instaurer en priorité une paix fondée sur la justice. Il serait irréaliste de demander à des pays comme le Rwanda, la Somalie ou la Sierra Leone d'adhérer à un programme d'ajustement "orthodoxe" pour reconstruire leur économie dévastée, alors que la nécessité de panser les plaies profondes laissées par la guerre et le génocide représente déjà une tâche redoutable.

133. Sur les 33 pays pauvres très endettés que compte l'Afrique, 12 sont actuellement en proie à la guerre ou s'évertuent à mettre de l'ordre sur leur territoire après des années de conflit. Dans ces pays, la consolidation de la paix et la reconstruction constituent une entreprise de longue haleine. Le relèvement d'un pays sortant d'un conflit se heurte à un double déficit : relancer l'économie et encourager la réconciliation de ceux qui étaient naguère des ennemis mortels. Mettre en place une administration civile en état de fonctionner, garantir la sécurité des rapatriés et des personnes déplacées, prévoir des denrées de base et des moyens d'hébergement sont des tâches ardues auxquelles il est difficile de faire face en adoptant un programme d'ajustement structurel classique. La façon dont tous ces défis seront relevés exercera une influence déterminante sur les efforts de reconstruction, de démobilisation, de réintégration et de consolidation de la paix.

134. L'objectif consistant à rétablir la paix dans les pays sortant d'un conflit doit aller de pair avec le développement humain et la restauration de l'environnement. À cet effet, il convient de prévoir une "convention économique" qui offrira aux milliers de membres de milices et de jeunes marginalisés pour lesquels survivre par la force est devenu une seconde nature des moyens d'action autres que la kalachnikov. La meilleure façon de parvenir à une croissance reposant sur le développement humain consiste à mieux tirer parti des actifs productifs existants, à investir massivement dans la population, la reconstruction et le relèvement d'infrastructures en piètre état grâce à des programmes de création d'emplois dans des travaux d'intérêt public, et à institutionnaliser une gestion démocratique.

Tableau 1. Dette extérieure des pays en développement

Abréviations : AL - Amérique latine; ASS - Afrique subsaharienne; TP - Tous pays

Dette extérieure totale (en milliards de dollars)

	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Total	980,2	1 186,2	1 110,6	1 165,7	1 251,4	1 320,6	1 381,5	1 472,3	1 584,7	1 715,6	1 825,7
AL	428,5	469,0	456,0	452,8	474,9	491,7	508,8	550,8	585,7	636,6	656,5
Afrique	229,2	266,4	271,4	279,6	288,8	290,8	286,7	288,8	308,7	328,9	340,5
ASS	92,0	111,5	113,2	119,5	135,4	141,3	144,2	148,6	155,4	165,2	167,0
Asie	343,1	394,7	406,5	458,9	517,0	562,8	610,8	658,9	719,2	775,5	856,9

Rapport de la dette au PNB (indicateur de la dette en pourcentage)

	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
TP	44,3	49,3	44,8	43,0	41,8	42,3	41,1	42,0	40,4	39,5	37,0
AL	63,4	65,5	56,4	49,9	46,5	45,5	42,6	41,4	38,6	41,0	41,4
Afrique	64,1	70,8	70,8	72,3	68,4	70,5	68,0	70,1	75,6	75,3	68,7
ASS	77,6	87,9	89,0	93,2	101,0	110,3	116,0	133,0	158,8	149,9	123,9
Asie	26,6	31,3	29,0	29,9	30,2	31,4	32,0	34,2	33,2	30,7	28,2

Rapport de la dette extérieure aux exportations (indicateur de la dette en pourcentage)

	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
TP	266,6	253,6	223,9	212,2	198,7	199,4	191,6	191,8	178,5	168,2	164,3
AL	370,3	361,4	309,9	273,8	256,5	261,8	253,0	255,5	214,5	213,0	202,8
Afrique	253,3	263,7	258,1	243,6	209,9	219,2	208,4	219,9	232,9	21,8	210,0
ASS	310,6	347,6	332,7	327,5	334,2	378,2	380,4	406,2	411,9	400,7	340,4
Asie	166,6	155,8	139,8	141,5	134,4	134,9	132,6	134,9	125,8	120,3	121,7

Rapport du service de la dette aux exportations (indicateur de la dette en pourcentage)

	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
TP	32,3	28,7	26,9	24,0	21,4	20,4	20,5	20,9	18,8	18,6	19,2
AL	42,0	36,0	36,9	30,1	24,5	24,3	26,3	28,4	25,5	26,3	30,0
Afrique	28,2	22,8	25,2	23,4	22,5	22,3	22,3	21,3	18,6	17,3	14,8
ASS	25,4	23,8	23,0	19,9	18,5	19,0	16,5	15,6	18,3	22,5	18,0
Asie	23,2	23,2	19,4	18,2	16,3	15,1	8,7	9,1	8,9	8,3	8,1

Paiements au titre du service de la dette (en milliards de dollars)

	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
TP	118,6	125,4	133,6	132,1	135,6	134,8	147,6	160,5	166,7	189,8	213,3
AL	48,6	46,8	54,5	49,8	45,4	45,7	52,9	61,2	63,6	78,5	97,3
Afrique	25,6	23,1	26,5	26,6	31,0	29,5	30,7	27,9	24,7	25,6	24,0
Asie	47,7	58,7	56,4	59,0	62,6	62,9	68,1	74,2	83,0	89,1	95,3

Source : D'après des données provenant de La situation économique et sociale dans le monde 1997, Nations Unies, New York, 1997, tableaux A36 et A37.

Tableau 2. Accords financiers du FMI en vigueur à la fin des exercices clos
du 30 avril 1975 au 30 avril 1998

<u>Exercice</u>	<u>Nombre d'accords au 30 avril</u>				
	Accords de confirmation	Accords élargis	FAS	FASR	Total
1975-1980	102	20	-	-	122
1981-1985	132	51	-	-	183
1986-1990	98	11	75	18	202
1991-1995	86	33	28	99	246
1996-1998	49	31	1	96	177

Source : Données provenant du Rapport annuel 1998 du FMI, tableau II.2.

Tableau 3. Pays pauvres très endettés

AFRIQUE : 30 PAYS, DETTE TOTALE : 156 MILLIARDS DE DOLLARS

(* Pays en guerre ou sortant d'un conflit)

Angola*
Bénin
Burkina Faso
Burundi*
Cameroun
Côte d'Ivoire
Éthiopie*
Ghana
Guinée
Guinée-Bissau*
Guinée équatoriale
Kenya
Libéria*
Madagascar
Mali
Mozambique*
Niger
Nigéria
Ouganda
République centrafricaine*
République démocratique du Congo*
République-Unie de Tanzanie
Rwanda*
Sao Tomé-et-Principe
Sénégal
Sierra Leone*
Somalie*
Soudan*
Tchad*
Zambie

AMÉRIQUE LATINE : 4 PAYS, DETTE TOTALE : 17 MILLIARDS DE DOLLARS

Bolivie
Guyana
Honduras (catastrophe naturelle)
Nicaragua (catastrophe naturelle)

ASIE : 3 PAYS, DETTE TOTALE : 34 MILLIARDS DE DOLLARS

Myanmar (crise larvée)
République démocratique populaire lao
Viet Nam

MOYEN-ORIENT : 1 PAYS, DETTE TOTALE : 6 MILLIARDS DE DOLLARS

Yémen (crise larvée)

Notes

1. Nations Unies, La situation économique et sociale dans le monde, 1997, Nations Unies, New York, 1997, annexe, tableaux A.36 à A.38.

2. Ibid., tableaux A.38 et A.39.

3. Ibid., tableau A.37.

4. Paul Blustein, "Brazil devalues currency: global markets fall", *The Washington Post*, 14 janvier 1999, p. A24.

5. Vali Jamal, "Surplus extraction and the African agrarian crisis in a historical perspective", dans A. Singh et H. Tabatabaï (éd.), Economic Crisis and Third World Agriculture, Cambridge University Press, 1993.

6. Graham Hancock, The Lords of Poverty: The Power, Prestige and Corruption of the International Aid Business, New York, Atlantic Monthly Press, 1989.

7. Michael Barratt Brown et Pauline Tiffen. Short Changed: Africa and World Trade, Londres, Pluto Press, 1992; Roy Laishley "Commodity prices deal blow to Africa", Africa Recovery, vol 6, No 1, avril 1992, p. 8.

8. PNUD, Rapport sur le développement humain 1996, p. 81.

9. Federal Reserve Bank, Country Exposure Lending Survey, Washington D.C., juin 1983.

10. Patricia Adams, Odious Debts: Loose Lending, Corruption and the Third World's Environmental Legacy, Londres, Earthscan, 1991, p. 145.

11. Ruth Legar Sivard, World Military and Social Expenditures 1986. Washington D.C., World Priorities, 1986.

12. Cavanagh, Cheru, Ntube. Duncan and Collins (éd.), From Debt to Development: Alternatives to the International Debt Crisis, Washington, D.C., Institute for Policy Studies, 1985.

13. Ligue internationale de femmes pour la paix et la liberté, "Justice Denied", (Genève, 1994), p. 5.

14. Robert W. Cox, Production, Power, and World Order, Columbia University Press, (New York, 1998); James Mittelman, Globalization Critical Reflections, Lynne Rienner Publishers, Boulder, 1996.

15. Fantu Cheru et Stephen Gill, "Structural adjustment and the G-7: limits and contradictions", dans S. Gill (éd), Globalization, Democratization and Multilateralism, Londres, Macmillan, p. 141 à 169.

16. Robert Cox, Production, Power, and World Order: Social Forces in the Making of History, New York, Columbia University Press, 1987, p. 253 à 265.
17. Fantu Cheru, The Silent Revolution in Africa: Debt, Development and Democracy, Londres, Zed Press, 1989; Bjorn Beckman, "Empowerment or Repression? The World Bank and the Politics of African Adjustment", dans Peter Gibbon, Yosuf Bangura et Are Ofstad (éd.), Authoritarianism, Democracy and Adjustment, Seminar Proceedings No 26, Uppsala, Institut scandinave d'études africaines, 1992, p. 83 à 105.
18. Benjamin Barber, "Jihad vs. McWorld", The Atlantic Monthly, mars 1992, p. 63.
19. Robin Broad et John Cavanagh, "Development: The Market is not Enough", Foreign Policy, No 81, Hiver, 1990-1991.
20. Chandra Hardy, "Africa's Debt Crisis", paper presented to the Committee on African Development Strategies, Council on Foreign Relations, 1985; N. Kaldro, The Role of Devaluation in the Adjustment of Balance of Payment Deficits, Rapport du Groupe des 24, PNUD/CNUCED, avril 1982.
21. A. Mukherjee, Structural Adjustment Programs and Food Security, Aldershot, Royaume-Uni, Avebury, 1994.
22. Moshin Khan, The Macro-economic effects of Fund-supported adjustment programs, IMF Staff Papers 37 (2), juin 1990; Paul Mosley, Jane Harrigan et John Toye. Aid and Power: The World Bank and Policy-based Lending, Londres, Macmillan.
23. Le rapport a été ensuite distribué sous un titre neutre : Les prêts de la Banque mondiale à l'ajustement et les performances économiques de l'Afrique subsaharienne dans les années 80 : Comparaison avec d'autres pays à faible revenu. Washington D.C., Banque mondiale, 1992.
24. Stanley Fisher, Ernesto Hernandez-Cata and Moshin Khan. Africa: Is this the Turning Point? IMP Paper on Policy Analysis and Assessment 98/6. Washington, D.C., FMI, juin 1998.
25. Fonds monétaire international, Distilling the lessons of ESAF Reviews (projet de rapport), 1998.
26. Giovanni Andrea Cornia et al., Adjustment With a Human Face: Protecting the Vulnerable and Promoting Growth, New York, Oxford University Press, 1987; Giovanni Andrea Cornia, Rolf van der Hoeven, Thandika Mkandawire, Africa's Recovery in the 1990s: From Stagnation and Adjustment to Human Development, UNICEF, 1993.
27. L'essentiel du deuxième rapport intérimaire établi par M. Danilo Türk, Rapporteur spécial de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, sur la réalisation des droits économiques, sociaux et culturels (E/CN.4/Sub.2/1991/17) porte sur la relation entre les mesures d'ajustement structurel et la réalisation des droits économiques, sociaux et culturels. Les données recueillies montraient que les PAS compromettent le droit au travail, à l'alimentation, au logement, à la santé, à l'éducation et au développement.

28. Michael Chossudovsky, The Globalisation of Poverty: Impacts of IMF and World Bank Reforms, Third World Network, Penang, 1997; voir en particulier les chapitres consacrés à la Somalie et au Burundi.

29. L'article 23 de la Déclaration universelle des droits de l'homme dispose que "toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage". La Convention No 122 de l'OIT concernant la politique de l'emploi vise également à "promouvoir le plein emploi, productif et librement choisi" en tant qu'objectif essentiel de la politique d'emploi.

30. Steve Hellinger, Testimony before the Subcommittee on General Oversight and Investigations, Committee on Banking and Financial Services, Chambre des représentants, États-Unis, 20 avril 1998.

31. BIT, Rapport sur l'emploi dans le monde 1998-99, BIT, Genève, 1998.

32. PNUD, Rapport mondial sur le développement humain 1998, Oxford University Press, 1998.

33. FIDA, The State of Rural Poverty, Londres, 1992.

34. Voir supra, note 31.

35. M. Ellman, "The increase in death and disease under 'Katastrofia'", Cambridge Journal of Economics, vol. 18, 1994, p. 329 à 355.

36. UNESCO, Trends and Projections of Enrollment by level of education, by age and by sex, 1960-2025, Paris, UNESCO, 1996.

37. Lors des forums de citoyens organisés en Ouganda et en Hongrie sous le patronage de l'Initiative en faveur d'un examen en concertation de l'ajustement structurel (SAPRI), des témoignages poignants ont montré l'ampleur de la destruction du tissu social que connaissent les pays en cours d'ajustement. Structural Adjustment Participatory Review Network (SAPRIN), "Civil Society Perspectives on Structural Adjustment Policies", Kampala, 18 et 19 juin 1998; SAPRIN, "Civil Society Perspectives on Structural Adjustment Policies", Budapest, 6-8 juin 1998. L'enquête du SAPRIN porte sur les pays suivants : Ouganda, Ghana, Zimbabwe, Mali, El Salvador, Équateur, Mexique, Honduras, Hongrie, Philippines, Bangladesh et Canada.

38. Susan George, The Debt Boomerang: How the Third World Debt Harms Us All, Londres, Pluto Press, 1992, p. 34 à 62.

39. Organization for Economic Cooperation and Development, Trade, Employment and Labour Standards: A Study of Core Workers' Rights and International Trade, Paris, OCDE, 1996.

40. Organisation internationale du Travail, Le travail des enfants : l'intolérable en point de mire, rapport présenté à la quatre-vingt-sixième 86ème session de la Conférence internationale du Travail, Genève, 1998.
41. Témoignage de Harry Kamberis, directeur du programme de développement de l'Institut Asie-Amérique pour un syndicalisme libre, AFL-CIO, devant la Commission des relations internationales de la Chambre des représentants, Sous-Commission des relations internationales et des droits de l'homme sur l'utilisation du travail des enfants dans la production à l'étranger, 104ème Congrès, deuxième session, 11 juin 1996.
42. Keith Maskus, Should Core Labour Standards be Imposed through International trade Policy?, The World Bank Development Research Group, Policy Research Working Paper 1817, août 1997.
43. Voir supra note 31.
44. Simon Commander (éd.), Structural Adjustment and Agriculture in Ghana, Londres, Institut du développement outre-mer, 1989, p. 109.
45. Hamid Tabatabai, "Agricultural decline and access to food in Ghana", Revue internationale du travail, vol. 127, No 6, 1988, p. 703 à 734.
46. Voir "Tobacco, the golden leaf", Southern African Economist, mai 1993, p. 49 à 51.
47. Fantu Cheru, "Structural adjustment, primary resource trade and sustainable development in sub-Saharan Africa", World Development, vol. 20, No 4, 1992, p. 497 à 512.
48. Ibid.
49. Marek et Nan Dawkins Scully, Regression Analysis of Structural Adjustment and Indebtedness, Development Group for Alternative Policies, Washington D.C., janvier 1998.
50. T. Panayotou et K. Hupe, "Environmental Impacts of Structural Adjustment Programs: Synthesis and Recommendation", Harvard Institute of International Development, Cambridge, MA, 1995.
51. Norman Myers, Deforestation Rate in Tropical Forests and their Climate Implications, Amis de la Terre International, Londres, 1989.
52. P. Elabor-Ildemudia, J. Mihevc et K. Shettima, "World bank takes control of UNCED's Environment Fund", Economic Justice Update, vol. 1, No 4, septembre 1992.

53. Adotey Bing, "Ghana: devaluation brings little gain", Africa Recovery, vol. 5, No 1, juin 1991, p. 14.

54. R.D. Mann, "Time running out: The urgent need for tree planting in Africa", The Ecologist, vol. 20, No 2, mars-avril 1990, p. 48 à 53.

55. UNICEF, Crisis in Mortality, Health and Nutrition, Florence, UNICEF International Child Development Centre, 1994.

56. Voir supra, note 28. Cf. chap. 5, "Economic genocide in Rwanda", p. 111 à 132.

57. Diane Elson, "Male Bias in Macro-Economics: the case of Structural Adjustment", in D. Elson (éd.), Male Bias in the Development Process, Manchester University Press, 1991.

58. Ruth Meena, "The impact of structural adjustment programmes on the Tanzania's social service sector", inédit, Université de Dar es-Salaam.

59. Christina Galdwin (éd.), Structural Adjustment and African Women Farmers, Gainesville, University of Florida Press, 1990.

60. Pamela Sparr (éd.), Mortgaging Women's lives: Feminist Critique of Structural Adjustment, Londres, Zed Books Ltd, 1994.

61. UNICEF, La situation des enfants dans le monde, 1995, Oxford University Press, 1995, p. 2.

62. Voir supra, note 31.

63. Voir supra, note 61, p. 3.

64. OIT, L'adaptation structurelle et ses conséquences socioéconomiques dans les zones rurales, rapport de la onzième session de la Commission consultative du développement rural de l'OIT, Genève, 1990.

65. Peter Henriot, Zambia: A Case Study of Economic Reform and Impact on the Poor, Jesuit Centre for Theological Reflection, Economic and Social Development Research Project, Lusaka, 2 janvier 1996, p. 15.

66. Déclaration de la réunion du Groupe des Huit (G-8) sur la dette africaine, tenue à Birmingham, Royaume-Uni (<http://birmingham.g8summit.gov.uk>).

67. FMI, Rapport annuel 1998, Washington, D.C., 1998, tableau 8.

68. Joseph Hanlon, "New official data shows Mozambique gains little or nothing from debt relief", Coalition pour le jubilé de l'an 2000, 4 juin 1998.

69. Commission économique pour l'Afrique de l'ONU, Cadre alternatif africain de référence pour les programmes d'ajustement structurel en vue du redressement et de la transformation socioéconomiques, Addis-Abeba, 1989.

70. Mohammed Halfani, "Constraints on Empowerment", dans Sandbrook et Halfani (dir. publ.), Empowering People: Building Community, Civil Associations and Legality in Africa, Toronto, Center for Urban and Community Studies, Université de Toronto, 1993, p. 33.

71. Pour un examen rétrospectif de la façon dont le FMI et la Banque mondiale ont progressivement adopté une idéologie fortement axée sur les exportations, voir Walden Bello et al., Development Debacle: The World Bank in the Philippines, San Francisco, Institute for Food and Development Policy, 1982; concernant l'Afrique, voir Fantu Cheru, supra, note 17/.

72. "Non-Fuel commodity prices fell in 1990", IMF Survey, 4 février 1991, p. 42.

73. Projet de loi intitulé Debt relief for Poverty Reduction Act of 1999 (Loi de 1999 sur l'allègement de la dette visant à réduire la pauvreté), soumis à la Chambre des représentants des États-Unis pour examen.
